



Université Senghor

Université internationale de langue française
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie

Département : Culture

Spécialité : « Gestion du Patrimoine culturel »

**VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL
IMMATERIEL AU SENEGAL :
PROPOSITION D'UN PROJET D'ÉCOMUSÉE A FATICK**

présenté par

Awa NDIAYE

pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

le 23 avril 2013

Directeur :

Dr. Abdoulaye Camara,

Maître-assistant,

chercheur à l'IFAN-Cheikh Anta Diop (Dakar)

Devant le jury composé de :

Dr. Jean -Yves Empereur Président

Directeur De recherches au CNRS,
Centre d'étude Alexandrines

Dr. Jean François Fau Examineur

Directeur du Département Culture,
Université Senghor

Dr. Doha Sami Examineur

Professeur,
Chef du département de Tourisme,
Institut Supérieur de Tourisme,
D'Hôtellerie et d'Informatique,
Alexandrie Egypte

DEDICACE

A

Ma mère pour ses sacrifices, sa persévérance et son apport incontournable. Qu'elle retrouve en ce travail la récompense et le réconfort pour toutes les peines qu'elle s'est données pour ses enfants.

Mon père et mon oncle pour l'aide précieuse qu'ils m'ont apportée tout au long de mes études.

Ma grand-mère pour avoir posé des bases solides pour ses petits-enfants.

REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent :

A Monsieur Jean François FAU, Directeur du Département Culture de l'Université Senghor pour son assistance, ses conseils et son encadrement.

A Monsieur Christophe EUZET, ancien Directeur du Département Culture pour ses conseils et ses orientations.

A Monsieur Abdoulaye CAMARA qui a accepté de m'encadrer malgré ses multiples occupations professionnelles. Qu'il trouve ici l'expression de ma profonde et sincère reconnaissance.

A mes frères et sœurs ainsi qu'à toute ma famille pour leur soutien inestimable. Chers parents, sachez que vous comptez beaucoup pour moi. Je n'oublie pas ma collaboratrice Anne Marie FAYE avec qui j'ai partagé de bons et durs moments durant ce parcours.

Aux Messieurs, Sidi SECK, Laurier TURGEON, Jean-Yves MARIN, Georges DE NONI, Biradièye FALL pour leurs remarques et recommandations.

A tous mes collègues du Département Culture. L'histoire retiendra notre passage à Senghor, les contacts et le réseau de solidarité pour le développement de notre cher continent.

Toute ma gratitude à toute la communauté sénégalaise de Senghor à Alexandrie avec la grande famille qui s'est formée au cours de ces deux années. Puisse l'éternel nous accorder toute sa grâce afin que ce nouveau départ soit pour nous tous, l'annonce d'une brillante carrière.

Je veux enfin remercier tous ceux ou celles qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail et à la réussite de mon cursus de formation.

Awa NDIAYE

RESUME

Depuis 1960, le Sénégal n'a cessé d'articuler sa politique culturelle autour de deux axes fondamentaux que sont l'enracinement dans les valeurs de la civilisation négro-africaine et l'ouverture aux autres civilisations. Il a ainsi accordé la priorité à la formation, aux arts et aux lettres. Cet engagement qui découle d'une volonté politique répond aussi à un souci d'efficacité et de rationalité du développement culturel souhaité dès les premières années de l'indépendance. Ainsi, chaque Etat africain devrait élaborer une politique culturelle nationale, conçue comme une codification de pratiques sociales et d'actions concertées dont la finalité est de satisfaire les besoins culturels par l'emploi optimal de toutes les ressources matérielles et humaines dont il dispose.

Les documents explorés dans la revue bibliographique et les sorties de terrain ont permis de savoir qu'il existe un grand décalage entre les initiatives et les réalités du terrain. Le constat fait est qu'il reste beaucoup de projets à réaliser dans le secteur culturel car après 53 ans d'indépendance, le Sénégal demeure l'un des rares pays d'Afrique qui tarde à avoir un musée national. De même, nous remarquons une absence d'écomusées dans le pays. Pourtant, l'écomusée contribue à la valorisation du patrimoine culturel immatériel, à l'aménagement culturel du pays et à la promotion des cultures de terroirs, levier du développement local.

La proposition de mise en place d'un écomusée à Fatick plus précisément au CEMETRA vise à sauvegarder l'artisanat traditionnel (poterie, vannerie, objets culturels, historiques, habits traditionnels, art culinaire), lié aux différentes pratiques culturelles menacées de disparition. La reconstitution des événements festifs et rituels de la région dans cet écomusée permet d'encourager le tourisme culturel intégré avec l'implication de la population de Fatick en vue de créer des activités génératrices de revenus. Ce qui constitue l'une des voies de la lutte contre la pauvreté dans cette localité.

Ce projet a comme principal objectif de préserver le patrimoine culturel immatériel et les savoir-faire traditionnels en voie de disparition. Il favorise l'échange entre artisans traditionnels et modernes, touristes et habitants locaux, mais aussi en assurant la recherche, le suivi et l'évaluation auprès de différents acteurs.

Mots-clés:

Valorisation, patrimoine culturel immatériel, écomusée.

ABSTRACT

Since 1960, Senegal has continued to articulate its cultural policy around two fundamental axes that are rooted in the values of the Negro-African civilization and openness to other civilizations. It has prioritized training, arts and letters. This commitment stems from a political also responds to the interests of efficiency and rationality of the desired cultural development in the early years of independence. Thus, each African country should develop a national cultural policy, designed as a codification of social practices and concerted action the purpose of which is to satisfy the cultural needs through the optimal use of all human and material resources at its disposal.

The documents explored in the literature review and downhill terrain allowed us to know that there is a wide gap between the initiatives and realities. We find that there is much to accomplish projects in the cultural sector for 53 years after independence; Senegal remains one of the few African countries that have yet to have a national museum. Similarly we find a scarcity of ecomuseums in the country. However, the museum contributes to the enhancement of intangible cultural heritage, the cultural development of the country and the promotion of crop land, lever for local development.

The proposal to set up an ecomuseum in Fatick more precisely CEMETRA aims to safeguard traditional crafts (pottery, basketry, cult objects, historical, traditional clothes, cooking), linked to different cultural practices endangered. Reconstitution of festive events and rituals of the region in this museum can encourage cultural tourism integrated with the involvement of the population Fatick to create income-generating activities. What is one way in the fight against poverty in that locality.

This project has as main objective to preserve the intangible cultural heritage and traditional knowledge disappearing. It promotes the exchange between traditional craftsmen and modern tourists and locals, but also by providing research, monitoring and evaluation with different actors.

Keys-works:

Valuation, intangible cultural heritage, ecomuseum.

LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS UTILISES

AOF : Afrique Occidentale Française

AVISE : Agence de Valorisation des Initiatives Socio-économiques

BAMH : Bureau d'Architecture des Monuments Historiques

CLAC : Centre de Lecture et d'Animation Culturelle

CEMETRA : Centre Expérimental des Médecines Traditionnelles

CNUCED : Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

DGP : Document Cadre de Partenariat

DPC : Direction du Patrimoine Culturel

DSRP : Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté

FEMS : Fédération des Ecomusées et Musées de Société

ICOM : Conseil International des Musées

IFAN : Institut Fondamental d'Afrique Noire

IFAN-CAD: Institut Fondamental d'Afrique Noire-Cheikh Anta Diop

IRD : Institut de Recherche pour le Développement

ISESCO : Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

OIF : Organisation Internationale de la Francophonie

PALOC : Patrimoine Local

PCI : Patrimoine Culturel Immatériel

PNDC : Programme National de Développement de la Culture

PROMETRA : Promotion des Médecines Traditionnelles

PSAC : Programme de Soutien aux Actions Culturelles

SCA : Stratégie de Croissance Accélérée

UE : Union Européenne

UMR : l'Unité Mixte de Recherche

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

WAMP : Programme des Musées de l'Afrique de l'Ouest

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	i
RESUME	ii
ABSTRACT.....	iii
LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS UTILISES.....	iv
TABLE DES MATIERES	vi
INTRODUCTION	8
1 PROBLEMATIQUE	12
1.1 Justification du thème.....	15
1.2 Politique culturelle du Sénégal	16
1.2.1 Financement du secteur.....	16
1.2.2 Contribution de l'Etat.....	16
1.3 Les autres sources de financement.....	17
1.4 Les difficultés du secteur	19
1.5 La contribution du Sénégal à la convention pour la Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003	19
1.6 Objectifs de la recherche.....	20
1.6.1 Objectif général.....	20
1.6.2 Objectifs spécifiques	20
1.6.3 Résultats attendus	20
2 APPROCHE CONCEPTUELLE ET REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.....	21
2.1 Définitions et caractéristiques des notions	21
2.2 La décentralisation culturelle au Sénégal	25
2.3 De la culture dans les politiques de développement local au Sénégal	26
2.4 Patrimoine culturel et développement local au Sénégal	27
2.5 La place du tourisme dans la valorisation du patrimoine culturel immatériel	27
2.5.1 Tourisme et produits du terroir	30
2.5.2 Comment parvenir à un tourisme culturel durable?.....	31
2.6 Existe t-il une politique muséale et écomuséale au Sénégal ?	31
2.7 L'écomusée des pays Bassari dans le système des écomusées en cours de réalisation ...	32
2.8 Enjeux des écomusées	33
2.8.1 Enjeux culturels des écomusées.....	33
2.8.2 Enjeux sociaux des écomusées	34
2.8.3 Enjeux économiques des écomusées	34

2.8.4	Enjeux politiques des écomusées	36
2.8.5	Enjeux environnementaux des écomusées.....	37
2.8.6	Enjeux pédagogiques des écomusées.....	37
3	METHODOLOGIE DE RECHERCHE	39
3.1	Méthode de recherche.....	39
3.2	Les techniques de recherche	39
3.2.1	La recherche documentaire.....	39
3.2.2	L'entretien	40
3.3	Stage de mise en situation professionnelle	41
3.3.1	Présentation des structures d'accueil.....	41
3.3.2	Apports du stage dans la présente étude.....	41
4	PROJET D'ECOMUSEE A FATICK	43
4.1	Présentation de la région de Fatick	43
4.2	Contexte et justification du projet.....	44
4.3	Description du projet.....	45
4.4	Objectifs et résultats attendus	45
4.5	Public cible	46
4.6	Partenaires	46
4.7	Etude de faisabilité	47
4.8	Les ressources du projet	47
4.9	Analyse de l'environnement du projet.....	49
4.10	Echéancier	50
4.11	Communication et marketing du projet.....	52
4.12	Budget du projet	53
	CONCLUSION.....	54
	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	56
	LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	ix
	ANNEXES.....	x
	Annexe 1 : Article 2 de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.....	xi
	Annexe 2 : Images du CEMETRA et de la Place du Souvenir	xii
	Annexe 3 : Liste des différents musées au Sénégal	xiii
	Annexe 4 : Personnes ressources	xvi

INTRODUCTION

Situé entre 12° 30 et 16° 30 de latitude nord, et 11°30 et 17° 30 de longitude ouest, le Sénégal est largement ouvert sur l'Océan Atlantique. Ce pays ouest-africain a une superficie estimée à 197.000 km² et une population d'environ treize millions habitants. Il dispose de sept cent vingt kilomètres (720) de côtes¹.

Figure 1: Carte du Sénégal



Source : www.diplomatie.gouv.fr/pays-zones-geo/senegal

Indépendant depuis 1960, le Sénégal est divisé en quatorze régions administratives Dakar, Diourbel, Fatick, Kaolack, Kolda, Louga, Saint-Louis, Tambacounda, Thiès, Ziguinchor, Matam, Kaffrine, Kédougou et Sédhiou. Il est ouvert au tourisme qui constitue l'une de ses principales ressources, en plus de la pêche, l'agriculture et la production de phosphate.

Pays de haute tradition culturelle, le Sénégal compte douze musées et quatre institutions assimilables aux musées. (cf. annexe). Aussi, l'identité culturelle et la préservation de l'unité nationale constituent les objectifs de la politique culturelle.

¹ Camara A., « Protection et valorisation du patrimoine culturel au Sénégal » in Actes du Séminaire de Praia (Cap-Vert) et Dakar (Sénégal) : "Développement, tourisme et protection du patrimoine culturel", 17 au 19 décembre 1996, Université Senghor, Patrimoine Francophone, n° 2, p.1.

Le Sénégal a toujours exprimé sa volonté de développer sa politique économique et sociale sous l'éclairage de ses traditions culturelles. Cette volonté trouve son expression juridique dans le décret n° 76 1021 du 14 octobre 1976 portant organisation du Ministère de la Culture et dont l'objectif essentiel est de faire du développement culturel, la base et la finalité du développement économique et social de la nation². Dans cette dynamique, il est aujourd'hui un devoir de transmettre aux nouvelles générations l'héritage d'une société vivante qui s'articule autour de l'histoire, des traditions et des savoir-faire qui ont forgé l'identité du pays. Cette prise en charge aux plans formel et non formel constitue une réponse à l'importance du patrimoine culturel pour la nation et ses diverses composantes.

Le patrimoine culturel est actuellement sous la tutelle du Ministère de la culture et de certaines organisations non gouvernementales qui n'impliquent pas toujours les populations locales. Raison pour laquelle la volonté de valoriser ce patrimoine culturel se pose dans une société en pleine mutation où face aux nouvelles technologies, à la pauvreté, à la perte des valeurs et à la mondialisation, les cultures des pays du Sud ont tendance à se fragiliser.

Le Sénégal échapperait difficilement à cette nouvelle propension de l'universalisation des cultures. Sur ce plan, les musées ont toujours été un moyen de conservation et de transmission du patrimoine matériel et immatériel de l'humanité. En effet, « le musée est l'une des institutions culturelles les plus riches, par la valeur des œuvres qu'il possède et les plus pauvres, par le décalage entre cette valeur et son budget. Lorsqu'il prête des œuvres pour décorer les palais nationaux, il ne perçoit aucun intérêt »³.

Longtemps considéré exclusivement comme un lieu de conservation des objets culturels, le musée devrait être aujourd'hui l'instrument de compréhension de l'histoire d'un peuple. C'est parce qu'il sera au service du développement des communautés locales et que les objets seront présentés dans leur contexte qu'il ouvrira ses portes aux populations dont il conserve et met en valeur les témoignages et les vestiges. Sa mission éducative doit être davantage mise en exergue parce que complémentaire à l'étude historique. Son rôle interactif devrait être réaffirmé pour attirer les jeunes⁴.

Raison pour laquelle il est temps de penser à une nouvelle muséologie : les écomusées. Ces nouveaux musées traduisent un regard nouveau sur l'objet, contribuant à repenser la muséographie, imaginant ainsi des moyens multiples de restitution pour raconter l'histoire d'un territoire (reconstitutions vivantes de l'histoire, ateliers conservés).

²Ndiaye A., L'initiation chez les wolof, un patrimoine culturel immatériel en voie de disparition en milieu urbain : exemple du kasak, Mémoire de fin d'études supérieures en Animation Culturelle, Ecole Nationale des Arts, Dakar, 2008, p.1.

³Benhamou F., L'économie de la culture, Ed La Découverte, Paris, 2004, p.53.

⁴UNESCO et WAMP, Répertoire des musées du Sénégal, 2008, p.6.

Au-delà des emplois directs et indirects qu'ils peuvent créer et du potentiel d'attraction touristique qu'ils représentent, les écomusées peuvent propulser le développement local à travers les actions qu'ils mettent sur pieds. La contribution au développement du territoire, la préservation du patrimoine culturel avec toutes ses spécificités par exemple le savoir-faire traditionnel sont les missions clairement identifiées des écomusées.

Pourtant, ces rôles ne sont pas toujours évidents. Dans quelles mesures une structure culturelle, à priori tournée vers le passé, peut-elle répondre aux enjeux actuels et futurs d'un territoire ? Comment le patrimoine contribue-t-il au développement local ? Ou alors, comment parler de protection et de valorisation du patrimoine à des populations qui sont confrontées au défi quotidien de survie. Que faire pour les intéresser à la valorisation de leur patrimoine culturel immatériel ? Quelle est la nécessité de mettre en place un écomusée pour des populations qui manquent d'infrastructures sanitaires et éducatives et d'eau potable ? Quelle sera la perception de l'écomusée par les touristes et les élites ?

C'est à l'ensemble de ces questions que tentera de répondre notre étude dont l'objectif est de prendre, à partir de la valorisation du patrimoine, l'importance et le rôle des écomusées dans le développement local au Sénégal. C'est en partie pour pallier ce déficit que s'inscrit la proposition d'un projet d'écomusée. Cet écomusée doit s'adapter aux contextes et aux réalités socio-économiques du Sénégal, particulièrement à ceux du CEMETRA (centre expérimental des médecines traditionnelles) de la région de Fatick où ont lieu les pratiques culturelles traditionnelles.

L'objectif à travers ce projet, est d'intégrer l'écomusée dans le processus de développement local de cette commune en sauvegardant les activités traditionnelles. A Fatick, plus de la moitié de la population vit en-dessous du seuil de la pauvreté.

Notre projet est aussi une ébauche de proposition pour intégrer la protection et la valorisation du patrimoine culturel immatériel dans la lutte contre la pauvreté par la mise en place au sein de l'écomusée des activités génératrices de revenus. Donc, il est nécessaire de regrouper les métiers de l'artisanat traditionnel et pouvant « reconstituer » sur le plan matériel comme immatériel tous les objets liés aux différentes pratiques rituelles de la région (*xoy, chasse diobaye, ndut, Wong, Osem, A Kim Mboy*)⁵, menacés de disparition. Le patrimoine alimentaire, les produits du terroir ne seront pas en reste.

⁵ Pratiques rituelles du terroir (Cf. explications p. 28)

Ce travail de mémoire s'articule alors autour de quatre parties :

- La première partie concerne la problématique générale de la recherche qui soulève dans l'introduction quelques questions en même temps, les objectifs, l'intérêt du thème et l'état des lieux de la politique culturelle du Sénégal.
- La seconde partie constitue un éclairage conceptuel suivi de la revue bibliographique.
- La troisième partie quant à elle revient sur les méthodes utilisées pour la collecte des données et sur le stage de fin d'année.
- La quatrième et dernière partie présente le projet professionnel, son lieu d'implantation, le public cible, les différents partenaires et son étude de faisabilité.

1 PROBLEMATIQUE

D'après la conférence mondiale sur les politiques culturelles tenue à Mexico par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en 1982, « la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances»⁶.

Cela en dit long sur l'étendue du domaine de la culture. Cette définition couvre un large champ anthropologique qui en partie est liée à la notion de développement.

Selon les statistiques de l'UNESCO et de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), le commerce international des biens culturels constitue l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie mondiale. En moins de vingt ans, entre 1980 et 1998, les échanges internationaux de biens culturels (cinéma, radio et télévision, imprimés, littérature et musique) ont été multipliés par cinq. Les industries culturelles contribueraient au Produit national brut (PNB) mondial à une hauteur de 7% dans le monde et de 3% dans les pays en voie de développement. Aux Etats-Unis, elles contribuent à 12% du Produit intérieur brut (PIB), à 9% de création d'emplois et constituent leur premier produit d'exportation⁷.

De même, cette dynamique se déroule dans un champ universel favorable. En effet, la relation de la Culture au développement, d'abord admise par l'UNESCO est aujourd'hui fortement renforcée par la Résolution adoptée le 10 décembre 2010 sur ce sujet par la 65^{ème} Session de l'Assemblée générale des Nations Unies qui vient, de reconnaître la contribution de la culture au développement durable. Il s'agit d'une avancée majeure de la communauté internationale parce qu'elle permet de prendre en compte la dimension culturelle dans les processus de développement et d'en assurer ainsi une meilleure durabilité⁸.

Plusieurs initiatives ont été menées au Sénégal parmi lesquelles, on peut citer : l'élaboration du Programme National de Développement culturel (PNDC) qui vise à identifier les potentialités de chaque région et organiser des pôles de performance avec les acteurs culturels de la région.

⁶ Mensah A., « Les enjeux économiques du développement culturel » in *Africultures*, n°69 p.14.

⁷ Ibid., p .16.

⁸Ministère de la Culture du Sénégal. Lettre de Politique culturelle, Octobre 2011, p.1.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PNDC et des priorités définies dans le document de Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), le Ministère de la Culture a défini un vaste programme d'inventaire, de documentation et de mise en valeur du patrimoine national matériel et immatériel.

Ce programme contribue à l'aménagement culturel du pays et à la valorisation des cultures de terroirs, leviers de développement local.

C'est pourquoi il est désormais convenu de distinguer le patrimoine matériel (tangible) de celui immatériel (intangible). Mais en réalité, le patrimoine immatériel occupe de plus en plus une place de choix dans la planification de l'UNESCO, en général, qui a pour but de sensibiliser les nations à protéger leur diversité culturelle et les aider à élaborer des projets de sauvegarde et de préservation de cette catégorie du patrimoine.

L'UNESCO entend par patrimoine culturel immatériel, «les pratiques, représentations et expressions, les connaissances et savoir-faire -ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, et les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel »⁹. Ledit patrimoine, appelé parfois «patrimoine culturel vivant », concerne les domaines suivants :

- les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ;
- les arts du spectacle ;
- les pratiques sociales, rituels et événements festifs ;
- les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;
- les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

Le patrimoine culturel immatériel englobe ainsi les traditions, les langues, les savoir-faire, la littérature, la musique, le folklore, et tous les aspects culturels qui expriment la particularité des modes de vie d'une population.

Il est certain que l'Afrique possède un patrimoine culturel immatériel riche et particulier qui mérite d'être valorisé.

Les musées régionaux, communautaires et privés, les paysages et sites culturels qui jouent un rôle actif dans la conservation du patrimoine culturel au Sénégal devraient s'engager dans la valorisation, la préservation et la transmission du patrimoine culturel immatériel.

⁹UNESCO, Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel, Article 2, 17 Octobre 2003.

Ces institutions et lieux doivent trouver de nouvelles formes qui favorisent la sauvegarde et la valorisation de ce patrimoine, par des présentations réelles ou vivantes.

Le premier rôle du musée est d'éduquer le grand public à une meilleure connaissance des témoins matériels et immatériels les plus représentatifs de l'identité culturelle du pays, mais aussi à dévoiler les aspects immatériels du patrimoine comme les savoir-faire, les danses, les pratiques sociales et rituels... afin de les conserver et les valoriser pour les recherches et la promotion des valeurs culturelles nationales.

Cinquante trois ans ont passé et le nombre de musées a augmenté au Sénégal. Mais on note une absence d'écomusées dans le pays. Ce qui limite la valorisation et la transmission du patrimoine culturel immatériel pour les générations futures.

Ce nouveau concept de musée a été inventé au début des années 50 par Georges-Henri Rivière (concepteur du musée des Arts et Traditions Populaires et fondateur de la Société d'Ethnologie Française, mort en 1985) et Hugues de Varine, qui a expérimenté le développement communautaire avec l'écomusée du Creusot¹⁰.

La Charte des Ecomusées de la France définit l'écomusée comme étant : « une institution culturelle assurant, d'une manière permanente, sur un territoire donné, avec la participation de la population, les fonctions de recherche, conservation, présentation, mise en valeur d'un ensemble de biens naturels et culturels, représentatifs d'un milieu et des modes de vie qui s'y succèdent »¹¹.

Dans ce contexte de réflexion générale, le projet d'écomusée à Fatick veut s'inspirer de l'expérience malienne sur les banques culturelles. En d'autres termes, les banques culturelles permettent aux populations de déposer les objets culturels de valeurs dans les musées communautaires et de bénéficier d'un prêt bancaire qui leur permettra d'exercer des activités génératrices de revenus. Cette pratique permet de lutter contre le pillage, le trafic illicite et la pauvreté.

En effet, ce projet sera un moyen de préserver les objets, témoins de l'histoire de cette localité, construits sur la base de l'architecture traditionnelle dans le but de relancer les savoir-faire locaux exposés et vendus dans « l'écoboutique » de souvenirs.

Plusieurs produits de confection y seront commercialisés : vente des habits traditionnels sérère, sacs, accessoires traditionnels (boucles d'oreille, colliers ...), boubous traditionnels, objets artisanaux en

¹⁰ Charte des écomusées. Instruction du 4 mars 1981 du ministre de la Culture et de la Communication de la France, p.1.

¹¹ Andrieu C., « L'écomusée et le musée de société », in Les Repères de l'Avise, N°1, janvier 2005, p.2.

miniature symbolisant les différents rituels de la région , chapeaux en fibre (petite herbe), sculpture en miniature (c'est-à-dire des échantillons), masque, poterie, vannerie.

Il peut contribuer à l'économie territoriale sous des formes différentes en réactivant des savoir-faire en voie de disparition, en proposant aux visiteurs un tourisme culturel intégré, vivant et durable.

1.1 Justification du thème

Témoin de l'histoire et de l'activité des hommes, de leur créativité, de leurs croyances et de leurs formes d'organisation sociale, le patrimoine contribue à définir des projets de développement local en l'occurrence les écomusées.

Le patrimoine fait l'objet d'une double évolution. D'une part, une extension de sa définition qui recouvre aujourd'hui l'ensemble des productions naturelles et humaines, y compris les aspects immatériels et d'autre part un élargissement des acteurs et des institutions qui s'y rapportent (Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine Culturel : DPC, Bureau d'Architecture et des Monuments Historiques : BAMH, parcs naturels...).

Malgré tout cela, les écomusées n'existent au Sénégal que sous forme de projets. On peut citer :

- L'écomusée de Niodior, situé dans le delta du Saloum ;
- Le sentier écologique de Mbour ;
- Ecomusée des pays Bassari, situé au Sénégal oriental dans la région de Kédougou ;
- Ecomusée d'Agnam Godo qui se situe au nord-ouest du Sénégal, dans la Communauté rurale d'Agnam Civol de la frontière de la Mauritanie, dans la zone sahélienne pastorale et agricole ;
- Ecomusée de Joal Fadiouth, situé à l'extrémité de la Petite-Côte, au sud-est de Dakar.

Toutes les régions et communautés rurales se sont emparées du concept pour faire des projets de création de leur propre musée des écomusées. Ces initiatives se développent mais elles ont encore besoin d'être accompagnées par des professionnels et techniciens pour la réalisation et en assurer la pérennité.

Pour mieux comprendre cette absence d'écomusées au Sénégal, le stage en milieu professionnel a permis de faire des entretiens dans les institutions en charge de la protection du patrimoine à savoir la DPC, le BAMH, dans les institutions d'appui qui mènent des recherches sur ce thème Institut Fondamental d'Afrique noire (IFAN), Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Ainsi, les professionnels du patrimoine nous ont fait savoir que le Sénégal a fait des avancées considérables en matière de valorisation du patrimoine.

A travers ce constat, le projet d'écomusée à Fatick tend à innover en mettant l'accent sur l'implication de la population locale pour qu'elle puisse s'approprier du projet.

«Dans un écomusée, il ne s'agit pas de geler un milieu, de parquer des gens et de réduire une population à un rôle de simple figurant folklorique, mais d'obtenir une réelle coopération des habitants»¹².

Autrement dit, la participation de la population à sa propre « écomuséographie » s'inscrit dans une logique de développement communautaire. Les habitants peuvent être des habitants-acteurs en assurant l'animation de l'écomusée, à travers leurs différentes pratiques culturelles. Ce projet n'a pas donc comme ambition de faire une reconversion industrielle. Il se veut porteur de propositions face au patrimoine culturel immatériel de la région de Fatick menacé de disparition.

De même, après avoir consulté le précieux répertoire des musées de l'Afrique de l'Ouest (WAMP), on se rend compte que le WAMP ne reprend pas l'écomusée parmi ses catégories muséales. C'est pourquoi cette étude se veut être un moyen de sensibilisation auprès des ministères de la culture de l'Afrique, de certaines collectivités locales, pour promouvoir ce type d'institution.

1.2 Politique culturelle du Sénégal

La Lettre de Politique de Développement du Secteur de la Culture a tenu compte, des enjeux sociaux et économiques de la culture. Son potentiel florissant au Sénégal, sa connectivité aux autres domaines et enfin, son extension aux nouvelles technologies de l'information et de la communication sont mises en exergue. Mais le financement demeure toujours un problème.

1.2.1 Financement du secteur

Il existe plusieurs sources de financements dans le secteur de la culture au Sénégal, l'Etat occupe la première place. Il a le rôle de maintenir les fonds d'appui tout en initiant un financement plus structurant fondé sur le crédit et la garantie.

1.2.2 Contribution de l'Etat

Le budget du ministère de la Culture est marqué par une évolution intéressante. En effet, il a fortement progressé à partir de 2002 en passant de 2014 millions de f CFA à 17 434 millions de f CFA (Voir Tableau de l'évolution budgétaire).

¹²Breerette G., Cité par Debary O., La fin du Creusot ou L'art d'accommoder les restes, Edition du Comité des Travaux historiques et Scientifiques, 2002, p.50.

Tableau 1:Evolution du budget (montant en millions de f CFA

ANNEE	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
MONTANT	2 014	3 087	2 530	5 076	5 187	5 419	11 336	17 434

Source : Ministère de la culture du Sénégal, Lettre de politique culturelle, 2011, p.42.

Ces budgets bien que connaissant une croissance annuelle restent très insuffisants.

L'Etat du Sénégal, à travers le ministère de la culture, avec ses différentes directions (Direction des Arts, Direction de la Cinématographie, Direction du Livre et de la Lecture) a mis à la disposition des acteurs culturels trois fonds d'appui qui sont :

- Fonds d'Aide aux Artistes et au Développement de la Culture ;
- Fonds de Promotion cinématographique et audiovisuelle ;
- Fonds d'Aide à l'Edition.

Le tableau ci-dessous montre que ces différents fonds ont connu une évolution considérable en 2009 :

Tableau 2:Evolution des fonds d'appui intérieurs

FONDS INSTITUES	DIRECTIONS	NIVEAU EN 2009
Fonds d'Aide aux Artistes et au Développement de la Culture	Direction des Arts	517 000 000 f CFA
Fonds de Promotion cinématographique et audiovisuel	Direction de la Cinématographie	3.000.000.000 f CFA
Fonds d'Aide à l'Edition	Direction du Livre et de la Lecture	660.000.000 f CFA

Source : Ministère de la culture du Sénégal, Lettre de politique culturelle, 2011, p.42.

1.3 Les autres sources de financement

En plus de la contribution de l'Etat, d'autres sources existent telle la coopération multilatérale, bilatérale, nationale, et décentralisée.

Au niveau de la coopération multilatérale :

- L'Union Européenne (UE) à travers le Programme de Soutien à l'Action culturelle (PSAC) ;
- La Banque mondiale à travers le programme d'appui à l'industrie musicale ;
- L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ;
- L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) ;
- L'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO).

Tableau 3: Evolution du fonds d'appui extérieur (Montants en milliards de f CFA.)

FONDS INSTITUES	PARTENAIRES	NIVEAU EN 2009
Programme de Soutien à l'Action culturelle (PSAC)	Union européenne	1.061.000.000
Programme d'Appui à l'Industrie musicale	Banque mondiale	13.000.000.000

Source : Ministère de la culture du Sénégal, Lettre de politique culturelle, p.4.

Au niveau de la coopération bilatérale :

- Pour la Chine : elle porte sur la coopération économique, culturelle et technique entre les deux pays ;
- Le Japon : la coopération entre ce pays et le Sénégal date de 1974. Elle s'inspire de la recherche d'une plus grande performance dans la gestion des projets, élargit son champ d'investissement dans le domaine du patrimoine ;
- La Belgique : cette coopération entre dans le sillage de l'amélioration du bien-être des populations rurales pour une meilleure gestion de l'environnement du patrimoine culturel, à travers les régions de Thiès, Diourbel, Kaffrine, Fatick ;
- La France : le Sénégal fait partie des priorités de la coopération française. La France demeure le premier donateur d'Aide publique au développement ;
- Les Etats unis : la stratégie en matière de coopération et d'action culturelle entre les deux Etats a reposé jusqu'en 2010, sur le Document Cadre de Partenariat (DCP) signé le 10 mai 2006.

Au niveau national :

Des entreprises encouragées par le mécanisme du mécénat acceptent d'investir dans la culture et en retour, bénéficient de remise d'impôts. Ce dispositif inclusif vise à atteindre 1% du budget de l'Etat à la Culture. On pourrait citer entre autres :

- la Fondation Freiderich Hebert,¹³ soutient l'exécution de projet, la formation, l'appui technique et la logistique, le financement, la dotation d'équipements, l'aide d'urgence, le renforcement institutionnel ;
- la fondation SONATEL, Société Nationale des Télécommunications du Sénégal, intervenant sur tout projet ayant pour objet de valoriser les efforts de développement humain ;
- la Fondation EIFFAGE, qui soutient des initiatives qui favorisent l'insertion professionnelle et sociale ainsi que la préservation de l'environnement et de la culture ;
- la Fondation SOCOCIM, société de cimenterie pour son soutien à la culture. Elle a été à l'origine de la réfection du musée Théodore Monod d'Art africain de l'IfAN Cheikh Anta Diop.

¹³ Il fut le premier président de la République de Weimar, (1871-1925).

Au niveau de la coopération décentralisée

La culture occupe une place marginale dans la coopération décentralisée au Sénégal, où il est plus question de santé, d'éducation, d'environnement. Le plus grave est que la Culture est confondue aux actions « folklorisantes » tendant à réduire la richesse culturelle, le patrimoine, à leur plus simple expression.

1.4 Les difficultés du secteur

Malgré le rôle éminent qu'il joue sur le plan économique et social, le secteur de la culture rencontre d'énormes difficultés parmi lesquelles on peut citer : la dégradation de la production culturelle face à l'enjeu de l'économie de la culture, l'insuffisance de la décentralisation culturelle. Il y a également le déficit d'instruments et de mesures dédiés à la promotion de la diversité culturelle, l'insuffisance des données statistiques, la difficulté de l'institution à suivre l'évolution du secteur et les mutations administratives en cours.

1.5 La contribution du Sénégal à la convention pour la Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003

Le Sénégal a très tôt compris que la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est nécessaire à la survie des cultures. Ainsi la loi n° 2005-14 du 3 août 2005 autorise le Président de la République à ratifier la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, signée à Paris, le 17 octobre 2003.

La convention de 2003 sur la "sauvegarde du patrimoine culturel immatériel" et la convention de 2005 sur la "protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles" étaient au centre des débats de la rencontre organisée par la commission nationale de l'UNESCO, sur « la Sauvegarde du patrimoine immatériel » du 14 au 15 janvier 2009 à Dakar.

Les interventions des participants étaient articulées autour des voies et moyens pour faire des industries culturelles des vecteurs de la Sauvegarde et de la promotion du patrimoine immatériel.

La survie des cultures locales, leur capacité à "défier le temps", passera "nécessairement par la sauvegarde de notre patrimoine immatériel, mais encore leur expansion internationale, voire planétaire", selon le directeur de cabinet du ministre de la Culture Pape Massène Sène.

Toutefois, l'enjeu est d'assurer la promotion et la transmission du patrimoine immatériel aux générations futures. En effet, ce patrimoine "précieux" appartient à des groupes ou communautés, mais il reste soumis à des menaces de disparition. Ces menaces qui pèsent sur le patrimoine sont liées à l'ignorance de leur existence, la non implication des populations à la gestion du patrimoine.

Le patrimoine connaît d'autres menaces comme le non respect des textes en vigueur, l'insuffisance des contrôles, une intégration imparfaite de la protection du patrimoine dans les programmes de planification du pays.

Sur ce plan, le Sénégal tarde à développer des “politiques pertinentes d’exploitation du potentiel économique du patrimoine culturel”.

1.6 Objectifs de la recherche

Dans cette étude nous avons un objectif général et des objectifs spécifiques :

1.6.1 Objectif général

Définir et mettre en œuvre, par une approche participative, un cadre de développement culturel durable en vue d’assurer la valorisation du patrimoine culturel et son exploitation économique.

1.6.2 Objectifs spécifiques

- Inciter la population de Fatick à préserver leur propre patrimoine culturel.
- Inventorier, numériser le patrimoine culturel immatériel de Fatick.
- Promouvoir les savoir-faire locaux à Fatick.

1.6.3 Résultats attendus

- Création de l’écomusée de Fatick.
- Inventaire, numérisation et valorisation économique du patrimoine culturel immatériel de Fatick.
- Valorisation participative et durable du patrimoine culturel de Fatick.
- Promotion de techniques et systèmes traditionnels de fabrication de produits artisanaux.
- Information, sensibilisation des publics cibles sur l’utilité du patrimoine culturel.
- Revitalisation des événements culturels majeurs.
- Augmentation de la fréquentation des sites éco touristiques.
- Développement du tourisme culturel intégré.
- Relance des activités économiques locales.
- Diminution du taux de chômage dans la zone.
- Amélioration des conditions de vie des populations de Fatick.

2 APPROCHE CONCEPTUELLE ET REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Plusieurs écrits ont été consultés pour trouver des informations, nourrir notre réflexion et construire notre argumentation. Ainsi, l'appréciation de chaque auteur permet de continuer à mener des investigations dans le domaine du patrimoine culturel immatériel en général et des écomusées en particulier. Ces écrits nous ont été utiles dans le processus de compréhension de quelques mots-clés.

2.1 Définitions et caractéristiques des notions

Il s'agit de clarifier les notions employées au niveau de notre thème de recherche.

Le patrimoine

Gihane Zaki, définit le patrimoine comme « l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. Nos patrimoines culturels et naturels sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration. Ce sont nos pierres de touche, nos points de référence, les éléments de notre identité»¹⁴.

Le patrimoine n'est pas seulement la transmission des biens par les ancêtres, il est aussi la transmission des valeurs culturelles. Il regroupe ces trois concepts la tradition, le respect (l'éducation), la continuité matérielle attachée au contexte, aux objets, aux gestes, aux actes, etc.

Le patrimoine culturel matériel

Le patrimoine culturel matériel devient aujourd'hui de plus en plus important en raison de ses enjeux et de tout ce qu'il englobe paysages culturels, sites naturels, réserves de flore ou faune, ensembles bâtis, urbains ou ruraux, monuments historiques, vestiges archéologiques, lieux de mémoires. Ce patrimoine « participe à l'affirmation de l'identité d'un territoire et constitue un repère face aux mutations socio-économiques accélérées que nous vivons actuellement. Il est aussi un vecteur de développement et de richesse. Dans toute sa variété et sa multiplicité, ce patrimoine est avant tout fragile et exige une attention et une préservation à la mesure de sa diversité »¹⁵.

De même, il existe un autre type de patrimoine d'une importance capitale aux yeux des pays africains et de la communauté internationale. Il s'agit du patrimoine culturel immatériel.

Le patrimoine culturel immatériel

Selon l'UNESCO et Craterre :

Le patrimoine immatériel est constitué d'éléments qui relèvent de la culture de chaque peuple, laquelle se traduit par des manières de faire, de dire, d'être et de penser, de répéter

¹⁴Zaki G., Tourisme et valorisation du patrimoine, Cours, Université Senghor d'Alexandrie, octobre 2012.

¹⁵ Craterre et UNESCO., Guide pour patrimoine culturel et développement local, 2006, p.6.

*symboliquement des faits historiques ou de se fixer des règles morales ou éthiques. Sont susceptibles d'être protégés au titre du patrimoine immatériel les éléments qui relèvent d'abord de connaissances et de compétences opératoires, [...]. L'essentiel est que ce patrimoine immatériel témoigne de l'identité d'un peuple et de son génie propre, identité qui traverse le temps dans un monde qui se renouvelle sans cesse*¹⁶.

Certes, il ne s'agit pas de faire du monde un musée du patrimoine culturel immatériel où tout serait «patrimonialisé». Il est vrai que la question de la perte des valeurs et du développement progressif d'anti-valeurs en Afrique est inquiétant, surtout à l'ère de la mondialisation qui suscite tant de craintes. Cette mondialisation est considérée sous un angle global comme l'une des preuves du progrès de l'humanité. L'accent doit être mis sur les pratiques collectives porteuses d'identités menacées de disparition ou d'oubli que les populations estiment nécessaires de préserver pour les générations futures.

A cet effet, allusion n'est pas ici faite aux manifestations folkloriques qui ont un intérêt dans la mesure où le patrimoine ne doit pas être pris tout simplement sous l'angle de ce qu'il peut rapporter sur le plan économique. Il doit être considéré comme une richesse commune partagée par laquelle les membres d'un groupe accèdent parce qu'il s'agit d'un savoir-faire, d'une histoire, ou d'une tradition partagée. On peut citer les rituels, les savoir-faire, la lutte traditionnelle, la littérature orale, les musiques, les danses et instruments traditionnels. Les instruments montrent qu'il « n'y a pas de patrimoine immatériel sans support physique. Tout patrimoine immatériel est fondé sur la culture matérielle »¹⁷. Autrement dit, la partie matérielle (les objets) nous permet de comprendre l'immatériel.

Toutes les pratiques, les représentations, les savoir-faire, les connaissances, les expressions de même que les instruments relevant du patrimoine culturel immatériel méritent une attention particulière, une mise en valeur du fait qu'ils sont porteurs d'identités culturelles.

Le patrimoine culturel immatériel, en tant que porteur de traditions, contient également tout un bagage reflétant l'identité culturelle de chacune des communautés ayant pratiqué et souvent, pratiquant encore ces métiers et activités ancestrales.

Véritable véhicule de transmission des savoir-faire, coutume, traditions et rituels associés aux diverses communautés culturelles, ce patrimoine constitue sans doute le moyen le plus répandu et le plus efficace d'assurer la pérennité de plusieurs aspects des différentes cultures de ce monde. Ne pouvant pas exister sans son expression à travers les femmes et les hommes qui le font vivre et le transmettent, le patrimoine immatériel présente des grands défis au niveau

¹⁶ Craterre et UNESCO., 2006, op.cit., p.6.

¹⁷ Deledalle M- M., Inventaire, Conservation-Restauration Cours, Université Senghor d'Alexandrie d'Egypte, 2012.

des théories, des outils et des pratiques de conservation. Ils nécessitent des approches et des modes d'intervention de conservation spécialement pour lui. ¹⁸

Les sources de valeur, autrefois repères communautaires absolus permettant de montrer la vraie identité, subissent de toutes parts les assauts destructeurs de la mondialisation, de l'urbanisation anarchique, de l'individualisme, de la pauvreté, de l'exode rural de plus en plus caractérisé. Les vertus cardinales, traduites sous des termes qui rappellent en tout temps et en tout lieu le sens de l'honneur, résonnent en tout membre de la communauté comme le souffle des ancêtres. Aussi les termes comme, *mougne, kersa (kerssa), jom (diom), le ngor*, ont-ils disparus ¹⁹ ?

« Le patrimoine semble être aujourd'hui partout et en tout. Il est à la fois culturel et naturel, matériel et immatériel, artistique et technique. Il se manifeste à l'échelle familiale, régionale, nationale, voire mondiale»²⁰.

Dans cette dynamique il est à penser que, par la valorisation du patrimoine culturel, il est possible d'affirmer l'identité d'un pays ou même d'un territoire.

La valorisation

La valorisation du patrimoine peut être un élément de rayonnement du territoire ou un outil de développement local, de cohésion sociale par le biais des différentes richesses culturelles mises en évidence, représentées dans un écomusée.

Selon Xavier Greffe, dans son ouvrage : *La Valorisation économique du patrimoine*, la notion valorisation est essentielle pour des individus et des ménages, des propriétaires publics ou privés, des entreprises, des collectivités territoriales, des Etats.

Ainsi la valorisation du patrimoine apparaît comme un objectif important pour les sociétés contemporaines. Il permet aux individus et aux ménages de satisfaire un certain nombre de besoins, d'ordre artistique, esthétique ou cognitif, ou même de loisirs.

S'agissant des propriétaires, publics ou privés, c'est la possibilité de mobiliser les ressources nécessaires à la conservation de leurs monuments. Pour beaucoup d'entreprises, c'est l'occasion de bénéficier de retombées touristiques ou de puiser les savoir-faire et les références nécessaires à l'innovation.

¹⁸ Séminaire organisé par l'UNESCO en 2007 à Montréal au Québec sur le thème : connaissance, reconnaissances et mise en valeur.

¹⁹ Respectivement l'endurance, la pudeur, la dignité, la droiture, l'honneur.

²⁰ Turgeon L., *Patrimoines métissés, contextes coloniaux et postcoloniaux*, Paris, Edition de la Maison des Sciences et de l'Homme, Les Presses Universitaires Laval, 2003, p.17.

Concernant les collectivités territoriales, elle peut être une façon de donner une image positive du territoire et d'améliorer le cadre de vie. Enfin pour les Etats, c'est le moyen d'affirmer une identité nationale, source de cohésion²¹.

L'écomusée

Georges Henri Rivière , le définit en ces termes : « C'est un miroir où une population se regarde pour s'y reconnaître, où elle cherche l'explication du territoire auquel elle est attachée, jointe à celle des populations qui l'y ont précédé dans la discontinuité ou la continuité des générations ; un miroir que cette population tend à ses hôtes, pour s'en faire mieux comprendre, dans le respect de son travail, de ses comportements, de son intimité [...] C'est une expression de l'homme et de la nature »²².

Les premiers écomusées et musées de société furent tout d'abord conçus pour témoigner des sociétés rurales que l'urbanisation, les mutations techniques et sociales mettaient en péril. Progressivement, les écomusées ont gagné le champ de l'environnement social, urbain, industriel: objets de la vie quotidienne, paysages, architecture, savoir-faire, témoignages oraux.

Derrière ce concept, on peut trouver aussi bien des musées du patrimoine technique ou industriel, musées d'arts et traditions populaires, musées d'ethnographie régionale, musées de ville, lieux de mémoire. Tous, valorisent les patrimoines technique, industriel ou ethnologique ; étudient les cultures populaires ou professionnelles et collectent les patrimoines matériels et immatériels qui en témoignent²³.

L'écomusée n'a pas seulement comme ambition de rendre visible un territoire, elle assure également les fonctions de recherche, d'inventaire, de conservation, de diffusion et de vulgarisation du patrimoine tout en associant la population à la gestion, au profit de son développement.

C'est pourquoi, Alpha Omar Konaré²⁴ affirme que : «Si le concept d'écomusée nous semble porteur d'avenir dans le contexte africain, c'est parce qu'il rapproche la notion de musée de celle de développement. Le caractère éminemment culturel des processus de mutation et de transformation de

²¹Grefe X., *La valorisation économique du patrimoine*, Paris, Dép., Ministère de la Culture/ La Documentation française, 2003, p.13.

²² Rivière G.H., *La muséologie selon Georges Henri rivière : Cours de muséologie, textes et témoignages*, Paris, Dunod, 1989, p.142.

²³ Andrieu C., 2005, op.cit., p.3.

²⁴ Premier africain à présider l'ICOM, ancien directeur du Musée National de Bamako, homme politique, président de la République du Mali de 1992 à 2002 et président de la Commission de l'Union africaine jusqu'en 2008.

notre cadre de vie implique la rencontre des questions du patrimoine et du développement, comme phénomènes, concepts et pratiques professionnelles indissociables »²⁵.

C'est dire que le concept d'écomusée ne prend son sens en Afrique que s'il est associé à la notion de développement lié au patrimoine, au territoire, et à la population.

D'une manière générale, l'une des définitions les plus précises de l'écomusée qui se distingue du musée traditionnel est celle d'Hugues de Varine.

Tableau 3: Définition comparative Ecomusée/Musée (Hugues de Varine)²⁶

MUSEE	ÉCOMUSÉE
Collection	Patrimoine
Bâtiment	Territoire
Public	Population

Source : Hugues de Varine

Les missions générales de l'écomusée sont de connaître (recherche) et conserver le patrimoine, le communiquer et le transmettre, dans le but d'animer le territoire et de participer à son développement. Dans cette logique, en tenant compte des mutations actuelles dans le secteur de la culture et du patrimoine, il apparaît évident que toute politique de développement culturel doit s'appuyer sur un partenariat dynamique entre l'Etat et les populations locales.

2.2 La décentralisation culturelle au Sénégal

La Loi 96-07 du 22 mars 1996, portant transfert des compétences aux régions et aux communautés rurales, crée les conditions juridiques d'une prise en charge de la politique de développement culturel national par les collectivités locales.

L'Etat du Sénégal a élargi la décentralisation en créant des circonscriptions administratives (45 départements et 117 arrondissements). Dans le même temps, il a étendu les collectivités locales (14 Conseils Régionaux, 150 Communes et 353 Communautés Rurales) et a augmenté leurs compétences notamment en matière de culture depuis 1996.

Mais on remarque un déploiement institutionnel de la culture qui ne décroche pas du niveau régional et une insuffisance de la décentralisation culturelle sous-tendue par :

²⁵ ICOM., Actes des rencontres Quels musées pour l'Afrique ? Patrimoines en devenir, Bénin, Ghana, Togo, 12-23 novembre 1991, ICOM, 1992, p. 21.

²⁶ Cité par Fabien Rothlisberger, Patrimoine et territoires : Organiser de nouvelles coopérations. L'exemple des écomusées et musées de société, collection "Jeunes auteurs", n°9, mai 2006. p.23.

- ✓ un déficit de l'aménagement culturel du territoire national (concentration des infrastructures à Dakar) et des événements culturels ;
- ✓ une insuffisance du potentiel de développement culturel des régions ;
- ✓ un défaut de contractualisation entre l'administration centrale et les collectivités locales.

Cette situation a créé un déséquilibre préjudiciable aux régions et ne favorise pas un développement local endogène.

2.3 De la culture dans les politiques de développement local au Sénégal

Dans l'article 39 du code des collectivités locales, la communauté rurale reçoit les compétences suivantes :

- l'organisation de journées culturelles, de manifestations culturelles traditionnelles et de concours littéraires et artistiques ;
- la création et la gestion d'orchestres, d'ensembles lyriques traditionnels, de corps de ballets et de troupes de théâtre ;
- la création et la gestion des centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC.) ;
- la surveillance et le suivi de l'état de conservation des sites et monuments historiques ;
- la collecte de la tradition orale, des contes, mythes, proverbes, symboles et valeurs et la promotion de la culture nationale et locale.

Ainsi, au Sénégal, les textes semblent assimiler la culture à la tradition et au folklore. Ce qui n'est pas de l'avis de Fanon (2008) pour qui « La culture n'est pas le folklore ! [...]».

Etant une compétence transférée, la culture ne devrait-elle pas avoir comme finalité la promotion de la citoyenneté locale. Malheureusement, elle est plus ou moins revêtue d'aspects traditionnels, récréatifs et festifs. Les journées culturelles sont presque exclusivement dominées par des scènes de danses. Or la loi aurait dû inciter les conseils ruraux à collecter les aspects positifs du savoir local traditionnel, à les systématiser, à les consigner dans des documents de référence pour les mettre au service du développement local²⁷.

En dépit de la conviction du Président-poète Léopold Sédar Senghor selon laquelle « le nègre est l'homme de la nature, l'Africain ne maîtrise pas toujours totalement son propre terroir. Souvent, ce sont des Européens ou des Américains qui viennent faire des recherches sur ces propres réalités pour en consigner les résultats dans des livres qu'ils lui vendent et qu'il lit, souvent naïvement »²⁸.

²⁷ Alissoutin R.L., Les défis du développement local au Sénégal, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA), 2008, p.28.

²⁸ Léopold Sédar Senghor cité par Alissoutin R.L dans son ouvrage Les défis du développement local au Sénégal, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique(CODESRIA), 2008, p.28

Dans le contexte actuel de sous-développement, la culture semble inutile si elle ne participe pas à la promotion des valeurs sociales positives comme leviers du progrès. Elle doit contribuer au renforcement de l'identité des citoyens et recentrer leurs mentalités autour d'idéaux utiles du développement.

Donc la valorisation des richesses culturelles et patrimoniales est un outil qui peut participer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

2.4 Patrimoine culturel et développement local au Sénégal

« La modernisation, à laquelle aucune société n'échappe, ne doit pas occulter l'intérêt que représente le patrimoine comme vecteur de développement et de stabilité, tant pour nous que pour les générations futures »²⁹.

Au Sénégal, les richesses du patrimoine sont reconnues mais mal exploitées. Ces richesses sont considérées comme des opportunités de développement par la majorité des collectivités locales (88%), mais un constat clair est fait pour 82% d'entre elles, le patrimoine ne contribue pas suffisamment au développement local. En effet, des manques sont ressentis par la majorité des communes dans divers domaines. On enregistre 69% des collectivités locales insatisfaites de la sensibilisation des populations locales, 75% des populations mécontentes de la promotion et de la mise en valeur du patrimoine et enfin 56% souhaitant une amélioration des activités éducatives menées en liens avec le patrimoine culturel³⁰.

Toutes les collectivités locales engagées dans les actions autour du patrimoine n'ont pas de budget spécifique pour mener des programmes de conservation et de valorisation. Renforcer ce point pourrait faciliter la contribution des activités sur le patrimoine dans le but de promouvoir le tourisme culturel intégré.

2.5 La place du tourisme dans la valorisation du patrimoine culturel immatériel

« Le Sénégal offre des potentialités touristiques importantes et il ne faudrait pas le limiter uniquement à un tourisme balnéaire, il faudrait l'élargir aux sites d'intérêt culturel. Découvrir un pays et le connaître, c'est d'abord se familiariser avec son histoire, sa culture qui sont toutes deux présentes dans des vestiges archéologiques, historiques et dans des manifestations locales. Une bonne connaissance du milieu, des coutumes et des hommes servirait à la mise en valeur de notre patrimoine »³¹.

²⁹ UNESCO, Craterre, 2006, op.cit., p.9.

³⁰ Association Internationale des Maires Francophones. Patrimoine culturel et développement local, 2012, p.107.

³¹ Ministère de l'Economie et des Finances du Sénégal, 2008, op.cit., p.7.

Aujourd'hui, nous assistons à une demande touristique croissante pour le patrimoine culturel immatériel parce qu'il offre ce que cherche les touristes, à savoir une expérience touristique sensible : alimentation et cuisine, événements festifs, animations sur des sites historiques, musées, galeries d'art.

C'est peut être la raison pour laquelle « la destination Sénégal est l'une des plus connues et des plus prisées. Les touristes internationaux représentent plus de 87% des arrivées avec une forte majorité de touristes français (52,9%). Les régions de destination sont essentiellement Dakar, Thiès et Saint Louis»³².

Les critères de choix des touristes pour toutes ces destinations sont dus à la qualité des services offerts, mais aussi de l'authenticité sauvegardée d'une ville comme Saint-Louis classée patrimoine mondial de l'humanité, des expressions culturelles multiples. Selon le document de SCA, au Sénégal, le tourisme figure parmi les cinq grappes (agriculture et agro-industrie, pêche et aquaculture, textile-confection, NTIC-Téléservices, industries culturelles et artisanat d'art) de compétitivité dans les secteurs à fort potentiel de valeur ajoutée et de recettes d'exportation.

A ce titre, Abdoulaye Camara (1996) affirme qu'il est difficile d'envisager le développement économique d'un pays tel que le Sénégal sans le tourisme ; mais que la difficulté c'est d'allier les intérêts touristiques à ceux de la protection, de la restauration et de la conservation du patrimoine.

Le Sénégal connaît un développement important de son secteur touristique. Le tourisme occupe le troisième rang des sources de devises. Pour Camara, en Afrique de l'ouest, le Sénégal est la destination privilégiée des tour-opérateurs internationaux. Mais jusqu'à présent, ces derniers ne présentent que l'attrait "plage-cocotiers-soleil". C'est au pays de développer et de promouvoir un tourisme culturel.

Pourtant, des types de tourisme sont proposés. On peut citer le tourisme intégré; existant depuis 1974, et dont l'originalité est de favoriser un dialogue entre la population et le visiteur, Sénégalais ou étrangers.

A l'intérieur de certains villages (Casamance, îles du Saloum, ...) les habitants construisent des cases traditionnelles offrant un confort suffisant (douches, lits avec moustiquaires,...), une cuisine du terroir.

C'est ainsi que différents projets dans les régions visent à multiplier les campements villageois dont les coûts peuvent être supportés par les collectivités locales ou avec l'aide d'institutions étrangères. L'intérêt de ce type de tourisme est de :

³² UNESCO, Programme : «Tourisme, Culture et Développement en Afrique de l'ouest », 2004, p.20.

- favoriser un développement local autocentré ;
- doter d'une infrastructure légère des régions sous-équipées ;
- faire participer les populations à la gestion de l'entreprise ;
- faire découvrir les richesses historiques, culturelles et environnementales du terroir ;
- offrir aux Sénégalais l'opportunité de découvrir leur pays³³.

Toutefois, même si le tourisme participe au développement économique du Sénégal et des populations locales, nous ne devons pas perdre de vue qu'il a des effets néfastes sur le patrimoine : banalisation ou folklorisation du site ou de l'évènement festif (devenu simple produit touristique), manque de respect des lieux sacrés ou des offices religieux, perte du sens sacré des rites, perte de la valeur patrimoniale du site.

Il peut générer aussi des menaces liées à l'environnement : destruction des paysages naturels par la construction ferroviaire, routière, aéroportuaire, dégradation physique des lieux, matériaux, environnement (pierre, bois, sols, végétaux), une fois le site dégradé, il est abandonné au détriment de nouveaux sites.

Les menaces peuvent être d'ordre social : perturbation du mode de vie des populations locales et de leur intimité (bruit, espace, prix, prostitution : tourisme sexuel), appauvrissement des populations locales, hausse des prix immobiliers, bénéfiques pour les multinationaux qui construisent les hôtels, les résidents n'étant que de simples employés ou guides.

Enfin les menaces économiques sont aussi à considérer : la dégradation physique, culturelle et sociale du site entraîne une perte de valeur économique, une baisse d'attrait, de fréquentation, d'authenticité entraînant parfois un abandon.

Le tourisme représente un des grands enjeux du patrimoine et plus particulièrement du patrimoine culturel immatériel et du développement durable.

Selon Laurier Turgeon (2013), le tourisme est devenu aujourd'hui une énorme industrie qui, si elle n'est pas bien gérée, menace l'environnement, les relations sociales, la culture, le développement et le patrimoine lui-même.

La protection du patrimoine suggère en même temps la prise en compte de nos traditions alimentaires pour une meilleure promotion d'un tourisme culturel intégré.

³³ Camara A., 1996, op.cit., p.16.

2.5.1 Tourisme et produits du terroir

En effet « Parmi les objets qui composent le patrimoine rural, les ressources alimentaires dites de terroir participent directement au tourisme culturel. Gastronomie et tourisme sont indissociables »³⁴, nous dit J.-P. Poulain (1998) qui développe des recherches depuis quelques années sur ce thème.

Cette patrimonialisation du territoire par l'alimentation passe nécessairement par une répétition du geste de manger afin d'inscrire l'aliment dans la pérennité. Le patrimoine gastronomique inclut ainsi «les produits alimentaires plus ou moins transformés, les objets et savoir-faire utilisés dans leur production, leur transformation, leur conservation et leur consommation, ainsi que les codes sociaux, les manières de cuisiner ou les manières de manger et de boire - ce qu'en occident on nomme les manières de table ,comme des objets culturels porteurs d'une part de l'histoire et de l'identité d'un groupe social et qu'il convient de préserver en tant que témoins identitaires »³⁵ .

Si certains produits du terroir connaissent aujourd'hui un grand succès, c'est parce qu'ils permettent de recréer le lien entre le producteur et le consommateur, entre le lieu de production et le lieu de consommation. Ainsi «La consommation alimentaire représente une consommation territoriale dans la mesure où elle exprime un déplacement géographique des aliments du lieu de leur production vers le lieu de leur ingestion »³⁶.

Les produits du terroir ne représentent plus une marchandise mais, comme son nom l'indique, un produit profondément ancré dans un lieu avec toutes ses valeurs culturelles qui s'inscrivent dans une dynamique de développement durable.

« Du point de vue culturel et social, faire connaître le patrimoine d'un village ou d'une communauté permet de valoriser les cultures locales et de renforcer le sentiment de bien vivre son patrimoine. D'importants messages peuvent en effet être véhiculés à un public qui prend conscience de la richesse de ses traditions, de son histoire, de sa culture»³⁷.

Les avantages peuvent être considérables sur le plan économique. En proposant un tourisme culturel durable, il devient possible de créer des emplois sur les sites visités, de revitaliser l'artisanat ou encore de dynamiser l'hôtellerie et la restauration et faire bénéficier les populations des retombées économiques, directes et indirectes, générées par le tourisme.

³⁴ Poulain J.-P., Les patrimoines gastronomiques et leur valorisation touristique. XIVe Congrès mondial de sociologie, 26 juillet-1^{er} août 1998, Montréal, cité par Amirou Rachid, *Imaginaire du tourisme culturel*, Paris, PUF, 2000, p.28.

³⁵ Rachid A., *Imaginaire du tourisme culturel*, Paris, PUF, 2000, p.28.

³⁶ Turgeon L., 2006, op.cit., p.164.

³⁷ Camara A., Gestion et aménagement des sites patrimoniaux, cours Université Senghor d'Alexandrie du 09 au 20 décembre 2012.

2.5.2 Comment parvenir à un tourisme culturel durable?

La Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International et l'Organisation Mondiale du Tourisme considèrent le tourisme comme un moyen de lutter contre la pauvreté et élaborent des stratégies pour y parvenir comme :

- encourager un contrôle local du tourisme ;
- offrir un financement à base communautaire ;
- aller vers des formes de tourisme alternatif (écotourisme, solidaire, communautaire) pour employer les personnes qui ont de faibles revenus et que l'argent reste dans le pays ;
- transférer les responsabilités et les pouvoirs des gestionnaires aux communautés ;
- accroître la capacité d'éducation dans la gestion du patrimoine et du tourisme ;
- développer des outils et des techniques nouvelles dans la gestion et la mise en valeur du patrimoine et du tourisme dans une perspective de développement durable ;
- considérer les paysages comme socioculturels plutôt que comme des paysages physiques ;
- mettre en valeur et exploiter le patrimoine culturel immatériel.

Il ne sera pas possible d'arrêter ni freiner le tourisme, en raison de l'enjeu économique trop important qu'il représente. De plus, les gens désirent voyager de plus en plus, le voyage étant devenu un but en soi. Il faut donc apprendre à composer avec le tourisme, et sensibiliser d'avantage les touristes pour qu'ils deviennent plus responsables. Mais toutes ses propositions, pour être efficaces doivent faire l'objet d'une bonne politique muséale et écomuséale.

2.6 Existe t-il une politique muséale et écomuséale au Sénégal ?

Le Sénégal compte douze musées dont huit se trouvent dans la capitale. Malgré cette forte concentration des musées à Dakar, il est à remarquer que :

Le Sénégal est l'un des rares pays d'Afrique à ne pas avoir de Musée National et encore moins de Collection Nationale au sens de Réserve Nationale [...]. Le projet de Senghor avait une forte ambition concentrée sur le Musée des civilisations noires. L'étude a été effectuée, le personnel formé, mais le projet a été sacrifié par l'ajustement structurel [...]. Une Nation c'est un tout. On ne peut pas avoir qu'une vision rétrospective sur son passé. C'est-à-dire que l'idée d'un musée ethnographique classique n'a plus de sens. Si un jour il était question de créer un musée, ce serait un musée qui réponde aux 3 questions essentielles : Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ? Quels sont nos rêves et nos aspirations ? Le musée devrait être un endroit où les Sénégalais pourraient apprendre chaque jour un peu plus sur eux mêmes, mais un endroit où ils pourraient chaque jour

*apprendre un peu plus sur les autres. Ce serait un espace de contact ouvert et de synthèse*³⁸.

Il convient en outre, de signaler que, le pays avec ses quatorze régions ne dispose que de quatre musées régionaux (Thiès, Podor, Saint-Louis et Joal Fadiouth) qui sont parfois oubliés ou même, considérés comme des dépotoirs d'objets anciens.

Depuis 1960, une vraie politique muséale n'a jamais abouti au Sénégal. Senghor avait l'idée de réaliser un musée dynamique. Abdoulaye Sokhna Diop, muséologue, dans un entretien accordé au magazine sénégalais la Gazette fait cette remarque :

«Dès l'indépendance, Senghor a eu cette idée. Aux années 64-65, avec le Festival mondial des arts nègres, les invités de Senghor notamment les afro-américains devaient retrouver des objets qui leur permettent de se ressourcer. C'est ce qui a été à l'origine chez Senghor de ce fameux musée dit «Dynamique». Ce musée devait recevoir le temps du Festival et même après tout ce qu'il pouvait y avoir comme collection d'objets ayant trait avec le legs africain. Malheureusement, après le Festival, le musée s'est mué en autre chose. Pour autant, l'idée de musée n'a pas quitté Senghor. Il a eu l'idée d'un grand musée des civilisations noires à Dakar. C'est le musée anthropologique de Mexico-City qui l'a inspiré. C'est l'UNESCO qui l'a aidé à concrétiser l'idée. Mais jamais, ce musée n'a été réalisé. Le président Senghor parti, son successeur Diouf arrive et n'en parle plus, du moins. Quand le président Wade est arrivé, il a rouvert le dossier et l'a mis dans ses «7 merveilles». Mais ce que je puis dire c'est que Wade a été trompé par ses «experts». On a présenté entre 2004-2005 de prétendues maquettes qui ont l'air des stades de football. Dans le domaine des musées, l'architecte n'est pas aux premières loges. C'est le muséologue qui l'oriente [...] Il est temps qu'un musée national et des musées régionaux soient créés. Ce musée national, je le conçois dans un espace écomuséal, suffisamment grand de l'ordre d'une dizaine d'hectares»³⁹.

C'est précisément dans cette perspective que l'écomusée des pays Bassari qui répond à une demande des populations locales constitue une exception dans le système des écomusées en cours de réalisation au Sénégal.

2.7 L'écomusée des pays Bassari dans le système des écomusées en cours de réalisation

Pour le pays Bassari qui se trouve dans la région de Kédougou, la Direction du Patrimoine Culturel, s'est engagée à développer des initiatives pour la sauvegarde et la valorisation des cultures des ethnies minoritaires de ce terroir frappé par la pauvreté. Il faut rappeler que le Sénégal, face à de rapides mutations démographiques et à la globalisation montante, est confronté à la problématique de la

³⁸ Bocoum H. Directeur du patrimoine culturel, propos extrait du mémoire de Véronique Coulon : Les Musées du Sénégal sont-ils porteurs de "sénégalité" ? Réflexion enrichie des expériences des musées de L'Afrique de l'Ouest de la CEDEAO sous la direction de Michel Rautenberg. Septembre 2002. p.26.

³⁹ <http://www.lagazette.sn/spip.php?article3853>, Entretien de la Gazette du mercredi 23 Mai 2012 Avec Abdoulaye Sokhna Diop, Muséologue, Enseignant chercheur orienté vers la culture, ancien directeur du Patrimoine au Sénégal. Consulté le 20/12/2012.

préservation des cultures minoritaires. Il y a une menace de disparition d'un riche savoir-faire traditionnel et des expressions culturelles abondantes et variées à travers des rites et cérémonies qui ponctuent l'année agraire et les étapes de la vie sociale. Les ethnies Bassari, Bédik, Koniagui, Dialonké et Bappen vivent dans l'indigence totale en l'absence d'infrastructures socio-économiques d'où l'urgence de la mise en place d'un écomusée comme moyen de lutte contre la pauvreté articulée au respect et à la sauvegarde de l'environnement naturel et culturel⁴⁰.

C'est pourquoi, parallèlement aux mesures de sauvegarde qu'il est nécessaire de prendre pour mettre fin à l'exportation frauduleuse de certaines pièces de collection, il apparaît urgent de mettre en place des infrastructures culturelles adaptées à ce type de situation. D'où, l'initiative de penser à la construction d'un écomusée des minorités ethniques du Sénégal Oriental à Bandafassi.

L'un des objectifs majeurs de cet espace culturel est de promouvoir des circuits de tourisme culturel intégré dans l'optique d'un vrai développement local.

La question du comment parvenir à un tourisme durable est essentielle dans un écomusée conçu comme un outil de développement communautaire, un moyen de cohésion sociale.

L'écomusée peut être placé au cœur de la politique du développement touristique, car se retrouvant au centre d'enjeux culturels, sociaux, économiques, politiques, environnementaux et pédagogiques.

2.8 Enjeux des écomusées

Le patrimoine, au sens écomuséal, c'est-à-dire toutes les composantes du patrimoine constituent les enjeux clés pour le développement culturel, social, économique, politique, environnemental et pédagogique des territoires.

2.8.1 Enjeux culturels des écomusées

Les écomusées cherchent à faire découvrir le patrimoine culturel d'un territoire à ses habitants et à ses visiteurs. Ils permettent de diversifier l'offre culturelle à travers l'organisation de manifestations locales : spectacles et animations (théâtre, danses, musique...).

Mais si les retombées culturelles des écomusées sur ses visiteurs sont évidentes, celles sur les habitants et la population locale sont capitales dans la perspective du développement local. En effet, la sauvegarde, la conservation et la valorisation du patrimoine culturel immatériel dans les écomusées, notamment par sa présentation au public à travers la reconstitution d'événements culturels, historiques, les récits d'objets liés aux pratiques culturelles, les démonstrations de savoir-faire, les publications restent les principales missions des écomusées et constituent l'impact culturel le plus évident⁴¹.

⁴⁰ Ministère de l'Economie et des Finances du Sénégal 2008, op.cit., p.7.

⁴¹ Sauty F., Ecomusées et musées de société au service du développement local, utopie ou réalité ?, Source, Centre national de ressources du tourisme en espace rural, 2001, pp.13-14.

Ainsi, l'écomusée reste le meilleur moyen d'explication, d'interprétation d'un territoire pour sa population. Il l'informe et la sensibilise à l'existence et à l'intérêt de son patrimoine. Les actions entreprises dans le domaine culturel permettent d'améliorer l'image qu'ont les habitants de leur propre territoire et de mettre en avant son dynamisme. L'écomusée peut donc être à l'origine d'une certaine fierté des habitants pour leur culture, leur région.

Cette retombée, en termes d'image, a de plus un impact sur l'identité culturelle et la cohésion sociale. La population locale devient petit à petit ambassadrice de son propre territoire, de sa propre culture.

Selon Sauty (2001), l'écomusée peut renvoyer également à une image positive du territoire hors de celui-ci grâce aux visiteurs extérieurs, et contribue à sa notoriété. Cela rend le territoire plus attractif, ce qui pourra être valorisé tant du point de vue touristique qu'économique. La valorisation du patrimoine culturel immatériel peut donc être considérée comme un investissement culturel, mais aussi social.

2.8.2 Enjeux sociaux des écomusées

Comme pour les retombées culturelles, les écomusées ont un impact direct sur l'emploi des populations locales. Ils jouent un rôle important dans le domaine de la formation et de la qualification professionnelle. C'est le cas des structures qui disposent d'atelier de production à l'instar de l'Atelier-Musée du Chapeau qui a mis en place des stages de formation en mode chapellerie destinés aux professionnels du spectacle et des artisans⁴².

Certaines actions menées dans les écomusées, notamment les événements festifs, génèrent chez la population participante, un sentiment d'appartenance à la communauté et une certaine cohésion sociale. Même s'il s'agit d'un impact difficilement évaluable, il se relève particulièrement important.

Par ailleurs, les financeurs de projet, les élus locaux et les collectivités territoriales sont souvent réticents à s'engager dans un projet mené dans un écomusée, car, au-delà de la dynamique culturelle ou sociale qu'il impulse, chacun s'interroge sur son impact économique réel. En effet, on a tendance à croire qu'il s'agit d'un investissement financier non rentable car ne créant pas d'activités.

Pourtant, les écomusées ne sont pas des structures indépendantes du milieu économique de leur territoire.

2.8.3 Enjeux économiques des écomusées

Le développement des écomusées relève de cette logique puisqu'ils allient l'entreprise culturelle et le musée. L'objectif est de protéger les petites entreprises de type artisanal qui ont accumulé des savoir-faire traditionnels à connotation culturelle en recourant à des formes de gestion où le souci de rentabilité est pris en considération.

⁴² Rothlisberger F., 2006, op.cit., p.28.

Ces entreprises sont dotées d'un centre d'animation et d'interprétation de la population qui accueille les visiteurs et leur permet de découvrir un patrimoine jusque-là inconnu⁴³.

Dans plusieurs écomusées, la sauvegarde et la diffusion des savoir-faire s'organisent autour d'une nouvelle forme d'association liant économie et culture : les sites du patrimoine artisanal et de savoir-faire traditionnels. Ces lieux de fabrication et de production gardent vivants des procédés de fabrication antérieurs à l'ère industrielle.

D'un point de vue strictement financier, les écomusées ont à la fois des retombées économiques directes et indirectes.

Les effets économiques directs d'un écomusée englobent tous les flux financiers directement créés par celui-ci ; une partie d'entre eux concerne directement le milieu local. En effet, chaque écomusée, comme toute structure du territoire, joue un rôle dans l'économie locale, de par ses besoins, ses dépenses. Une partie de son budget de fonctionnement ou d'investissement est directement réinjectée dans l'économie locale, via l'achat auprès d'entreprises du territoire de fournitures, de matériels, de produits⁴⁴.

Dans cet esprit, on comprend que les écomusées soient placés dans une démarche de valorisation économique de leur patrimoine.

Cela se traduit par exemple par la création d'ateliers de production intégré au sein même des structures : les produits fabriqués sont vendus, généralement auprès des visiteurs, dans la boutique de l'écomusée.

L'activité génère donc un chiffre d'affaires pour l'écomusée, qui permet de rentabiliser souvent l'atelier de production, et participe à l'autofinancement de l'écomusée.

Le poids économique de cette activité peut se révéler important. Pour cela, Sauty donne l'exemple de l'écomusée des pays de l'Oise, qui a un chiffre d'affaire de deux cent quarante quatre mille euros (244.000 euros).

Ainsi, les produits traditionnels, et notamment les produits de terroir, trouvent aujourd'hui preneurs, bénéficient d'un second souffle ; des marchés se développent, alors que beaucoup de ces activités avaient été abandonnées pour des questions de rentabilité.

⁴³ Henriet A., et Pellegrin N., Le marketing du patrimoine culturel, Paris, Ed. La Lettre du cadre territoriale, 2003, p.21.

⁴⁴ Sauty F., 2001, op.cit., pp.15-16.

Au-delà des seules dépenses des structures, ce sont les effets indirects, par la présence de l'écomusée, qui génèrent le plus de retombées; comme pour toute structure touristique, les clients effectuent, en effet, des dépenses en dehors de l'écomusée, sur le territoire, à l'occasion de leur séjour ou de leur visite : restauration, hôtellerie, achat de souvenirs. Il s'agit là des retombées indirectes.

On peut citer l'exemple de Marquèze, (Landes) autour duquel se sont implantés un village de vacances (150 lits), un hôtel (30 chambres) et un restaurant (300 couverts). Le maintien ou le développement d'hébergements, de restaurants, de petits commerces, génère des revenus notamment en milieu rural ou semi-rural⁴⁵.

Cependant, Alain Henriet et Nicole Pellegrin (2003) pensent que les exigences de la mise en valeur économique du patrimoine peuvent trahir le sens historique du patrimoine, le transforment en une vulgaire attraction soumise aux lois du spectacle et du divertissement. Nous pouvons citer à titre d'exemple celui du Carrousel du Louvre : le musée est devenu un lieu d'échanges, de communication et de commerce avec son ensemble de 40 000 m², dont 8 300 de boutiques et de restaurants et 7 500 de salons d'expositions. Sur ce plan, le Louvre aménagé et agrandi a vu sa fréquentation doubler entre 1989 (3 millions de visiteurs) et 1994 (6 millions de visiteurs), mais plusieurs visiteurs sont attirés par le commerce que par le musée⁴⁶.

En effet, le patrimoine culturel est tellement divers qu'il touche toutes les catégories d'expression de la population. Il est devenu une prestigieuse vitrine des collectivités. Il est plus valorisant pour un élu d'inaugurer une institution patrimoniale (écomusée) ou un édifice restauré qu'un centre de traitement des ordures ménagères ou une station d'épuration.

2.8.4 Enjeux politiques des écomusées

Hugues de Varine (1992) affirme que l'écomusée est un instrument de participation populaire à l'aménagement du territoire et au développement communautaire.

Il est également un instrument de démocratie directe, qui permet l'échange, le débat, la confrontation d'idées pour parvenir à des solutions collectives. Lieu d'expression et de prise en main de sa destinée par un collectif qui entend maîtriser de façon libre et responsable les problèmes posés au niveau local. L'objectif de préserver et mettre en valeur un patrimoine devient l'une des missions d'un lieu dont la visée est bien plus large. La gestion par un collectif de représentants d'associations vise à asseoir une conscience critique collective au service du développement communautaire.

⁴⁵ Rothlisberger F., 2006, op.cit., p.26.

⁴⁶ Henriet A. et Pellegrin N., 2003, op.cit., p.21.

La population locale est donc non seulement objet, mais sujette de l'institution ; non seulement publique, mais actrice de l'action et de l'animation⁴⁷.

L'écomusée contribue à animer la vie politique locale tout en résolvant des conflits entre la municipalité et l'opposition municipale. Toutefois, la divergence disparaît et peut se transformer en union sacrée dès qu'apparaît un acteur important du site, à savoir les professionnels. Ces derniers mènent des actions ou des programmes de recherche ou de valorisation sur des espaces naturels, des espèces animales ou végétales particulières ; certains écomusées ont ainsi des retombées environnementales.

2.8.5 Enjeux environnementaux des écomusées

Dans la région de Poitevine, l'écomusée du Marais Breton-Vendéen contribue à la sauvegarde d'un milieu naturel riche et fragile grâce à la connaissance scientifique de ce milieu (nature et fonctionnement de l'écosystème) et au programme d'expérimentation mis en place (moyens d'assainissement, choix de pratiques agricoles adaptées, gestion de la biodiversité). Autre exemple, en termes de préservation paysagère, l'écomusée du Marais Salant, a pour sa part permis l'abandon de l'utilisation de pneumatiques usagés pour recouvrir les bâches dans les exploitations salicoles⁴⁸.

En effet, les résultats expérimentaux de ces écomusées ont permis de mieux connaître le milieu, son évolution et les facteurs qui l'influencent. Ce qui constitue une base à l'élaboration de nouvelles pratiques agricoles, plus respectueuses de l'environnement.

Compte-tenu de la transversalité de leurs champs d'actions, les écomusées ont donc un impact fort sur le territoire. Le rôle d'éveil et de pédagogie n'est pas négligeable non plus.

2.8.6 Enjeux pédagogiques des écomusées

Clairement identifiés dans leurs missions, les écomusées développent de nombreuses actions avec les jeunes publics, scolaires et autres, comme les animations à la journée combinant la visite du site (exposition,...) et la participation à des ateliers pédagogiques.

On ne peut ignorer le rôle pédagogique tenu par l'écomusée en tant que moyen d'initiation de la jeunesse au patrimoine, de transmission d'un art de vivre, de respect des valeurs dégagées : respect d'autrui, de son travail, de son art. Parmi les animations, on peut citer les journées du patrimoine qui traduisent une volonté de sensibiliser la population et surtout les jeunes aux efforts qu'ils doivent entreprendre en faveur du patrimoine⁴⁹.

L'impact est d'autant plus important que l'expérience des enfants, peut par ailleurs sensibiliser indirectement les parents.

⁴⁷ Chaumier S., Des musées en quête d'identité, Ecomusée versus technomusée, Paris, L'harmattan, 2012, p.105.

⁴⁸ Rothlisberger F., 2006, op.cit., p.29.

⁴⁹ Henriot A. et Pellegrin N., 2003, op.cit., p.24.

Les classes du patrimoine sont aussi des animations de l'écomusée à caractère pédagogique. Les classes du patrimoine sont des classes transplantées pendant une semaine sur un site présentant un intérêt patrimonial et pouvant accueillir un groupe de scolaires.

Les classes du patrimoine proposent aux élèves et aux enseignants de vivre une expérience originale avec des personnes justifiant d'une compétence professionnelle dans les domaines du patrimoine, sur la base alliant activités pédagogiques et activités culturelles sur le terrain. L'activité de la classe est définie en référence à un projet éducatif qui associe l'équipe pédagogique, d'une part, la collectivité territoriale et/ou l'organisme responsable de la conservation et de l'animation du patrimoine au sein de l'écomusée, d'autre part⁵⁰.

Structures patrimoniales par essence, les écomusées et musées de société en cherchant à faire découvrir le patrimoine des territoires aux habitants et aux visiteurs, diversifient l'offre culturelle et les modes d'accès en travaillant en complémentarité avec les musées d'art.

⁵⁰ Henriet A. et Pellegrin N., 2003, op.cit., p.101.

3 METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Dans le cadre de ce travail, plusieurs méthodes de recherches ont été adoptées. Ces méthodes sont : la recherche documentaire, les entretiens faits durant le stage professionnel et l'observation participative.

3.1 Méthode de recherche

La méthode qualitative a été choisie afin de collecter des informations allant dans le sens de notre recherche. Elle a permis de comprendre le fonctionnement d'un écomusée et la fonction du patrimoine culturel immatériel dans la région de Fatick sur le plan économique, politique, social, culturel, environnemental et pédagogique. Elle a été utile dans le but de connaître le rôle des détenteurs de ce patrimoine tant au niveau régional que national, dans le processus de développement local et du rayonnement du territoire.

La région de Fatick ayant un riche patrimoine culturel, il est de notre devoir de vulgariser ce patrimoine et de déterminer sa fonction. Pour cela, plusieurs techniques ont été utilisées.

3.2 Les techniques de recherche

Pour la concrétisation du travail une recherche documentaire a été faite et des entretiens avec les personnes qui ont en charge la protection du patrimoine au Sénégal. De même, l'expérience acquise en stage, l'observation participative menée à Fatick sur le patrimoine immatériel de la région, constituent les différentes techniques utilisées.

3.2.1 La recherche documentaire

Des recherches documentaires ont été faites dans différentes bibliothèques à savoir : la bibliothèque de l'Université Senghor d'Alexandrie, la bibliothèque de l'IFAN, les archives nationales du Sénégal. Cela a constitué un apport considérable dans la mesure où elles ont permis de se familiariser avec les théories et les concepts en relation avec le thème de recherche (patrimoine, patrimoine matériel, patrimoine immatériel, valorisation, écomusée). De même, ces recherches ont facilité l'argumentation des points sur la décentralisation culturelle, la place de la culture et du patrimoine culturel dans les politiques de développement local, la place du tourisme dans la valorisation du patrimoine culturel immatériel d'une part, et des écomusées dans la politique muséale du Sénégal d'autre part, sans oublier l'écomusée des pays Bassari qui est une exception dans le système des écomusées en cours de réalisation. Par ailleurs, une importance a été aussi accordée aux forces et faiblesses du tourisme et aux différents enjeux des écomusées.

A ce titre des ouvrages, des sites internet, des articles et des conventions sur la valorisation, la protection du patrimoine culturel immatériel ont été consultés. Ce qui a permis de murir notre réflexion en matière de valorisation du patrimoine culturel au Sénégal en général.

3.2.2 L'entretien

Durant la période du stage professionnel, quelques interviews ont été réalisées, notamment avec le directeur de la DPC et de l'IFAN, le représentant de l'IRD au Sénégal, les professionnels de musées, ou encore d'autres personnes ressources qui ont des connaissances sur le patrimoine culturel immatériel du Sénégal et de Fatick en particulier. Ces discussions ont porté, entre autres, sur la valorisation du patrimoine culturel immatériel au Sénégal, les projets d'écomusées en cours de réalisation.

Résultats des entretiens

Au Sénégal, les statistiques montrent que la fréquentation des musées est faible ; et, tous les conservateurs rencontrés durant notre stage témoignent que la plupart des visiteurs sont des étrangers. Les populations locales, les jeunes ne vont pas dans les musées.

Plusieurs raisons sont évoquées, l'inadéquation des musées avec la réalité sociologique, régionale, le manque d'informations et de sensibilisations, etc.

Il ressort également de ces entretiens les différentes expressions culturelles de la région de Fatick.

N° d'ordre	Nom de l'expression	Champ d'expression	Groupe dépositaire	Période
01	Xooy	C'est une cérémonie, ou mieux une rencontre de saltigué (prêtres et prêtresses sérères qui président aux cérémonies religieuses et aux affaires du peuple sérère) venant d'horizon divers. Le Xooy permet de faire le bilan de l'année écoulée et de s'interroger sur le sort que réserve l'année nouvelle.	Les Sérères	Avant l'hivernage au mois de juin
02	O MISS (Diobaye)	C'est une fête annuelle de la chasse rituelle qui annonce le début de la période des cultures. (pour les hommes).	Les Singadum	Mois de juin
03	O SEM	C'est un rite pré hivernal fait par les femmes. Les sacrifices sont faits au bord du fleuve Mindiss (l'endroit où le génie est apparu). Tout le village s'y retrouve pour manger ensemble et se baigner pour se purifier. Il permet dans une société principalement agraire, de faire une bonne récolte.	Les Singadum	Lundi qui précède le Xooy
04	WONG	C'est une cérémonie qui regroupe tous les jeunes garçons qui n'ont pas l'âge requis au moment de la précédente cérémonie et appartenant à la même génération.	Les Sérères	Avant l'hivernage
05	NDUT	C'est une cérémonie initiatique au cours de laquelle des jeunes garçons circoncis sont installés loin des habitations, dans des huttes en pleine brousse. On leur apprend à devenir des hommes.	Les Sérères	Pendant l'hivernage
06	A KIM A MBOY	C'est le chant rituel exécuté pendant les cérémonies funéraires.	Les Sérères	Pendant les funérailles

3.3 Stage de mise en situation professionnelle

Dans le but de mener à bien ce thème de recherche, un stage de mise en situation professionnelle a été effectué à l'IFAN et à la Place du Souvenir Africain (PSA). En effet le stage a été mené dans ces deux structures à cause d'un manque d'espace constaté à l'IFAN qui avait beaucoup de difficultés à accueillir trois stagiaires (tous de l'Université Senghor) au lieu d'un seul initialement prévu, en raison de la situation qui prévalait au Mali voisin dans la période dudit stage.

3.3.1 Présentation des structures d'accueil

L'IFAN est créé en Août 1936, par arrêté n°1945/E du gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française (AOF), Jules Brevié, et le poste de Secrétaire général fut occupé par Théodore Monod qui prend ses fonctions à partir de juillet 1938.

Cet institut de recherche comporte plusieurs départements : sciences humaines, langues et civilisations, informations scientifiques, biologie animale, botaniques et géologie, musée. Ces départements ont pour mission, l'étude scientifique de l'Afrique noire en général et de l'Afrique occidentale française en particulier, de son histoire, de son évolution, de ses ressources, de ses productions.

Quant à la Place du Souvenir Africain (PSA), elle est le réceptacle de la mémoire des peuples noirs, de ses martyrs, des militants et symboles de la dignité africaine.

Le mardi 30 juin 2009 marque officiellement le début des activités de la PSA. Elle offre plusieurs services dont des conférences, des rencontres culturelles et scientifiques, des symposiums de grands débats, des salons, des réunions, des défilés de mode, des expositions culturelles, artisanales (dans le but de sauvegarder le savoir-faire local) des échanges technologiques et des soirées de gala.

Ce stage a été l'occasion de travailler en étroite collaboration avec les structures en charge de la préservation et de la protection du patrimoine au Sénégal, la DPC, le BAMH de même qu'avec les institutions d'appui, l'IRD.

3.3.2 Apports du stage dans la présente étude

Afin de concrétiser cette collaboration avec toutes ces institutions, et d'avoir plus d'informations sur le patrimoine culturel en général et la conservation des collections d'un musée en particulier, nous avons bénéficié de la formation collective en Muséologie (Sénégal).

Ce fut une réflexion sur la conception d'un projet scientifique et culturel d'un musée avec l'appui de la formation permanente à l'IRD, de la représentation IRD au Sénégal, de l'UMR 208 PALOC (IRD/MNHN) et de l'IFAN-CAD.

Créée en janvier 2009, l'Unité Mixte de Recherche (UMR) " Patrimoines locaux"- PALOC centre ses réflexions sur les processus de construction et de valorisation des patrimoines, naturels et culturels et des territoires au sud.

Elle s'interroge plus particulièrement sur les stratégies locales face aux enjeux mondiaux de conservation de la biodiversité et du développement durable dans une perspective comparative et interdisciplinaire.

L'objectif de cette formation est de «redéfinir » la vocation du musée et son développement en prenant en compte et en mettant en cohérence toutes les missions du musée :

- Collections : conservation préventive, restauration, acquisition, gestion, étude, recherche ;
- Public : connaissance des publics, politique des publics, accueil, activités culturelles et pédagogiques, muséographie.

L'ensemble de cette démarche qualifiée de projet scientifique et culturel (PSC) a permis de faire un constat d'état des collections, des bâtiments puis d'analyser la vocation et l'environnement du musée de la mer de Gorée, de la collection d'oiseaux de l'IRD à Mbour, des collections de l'IFAN. C'est ce qui a motivé le projet d'écomusée à Fatick.

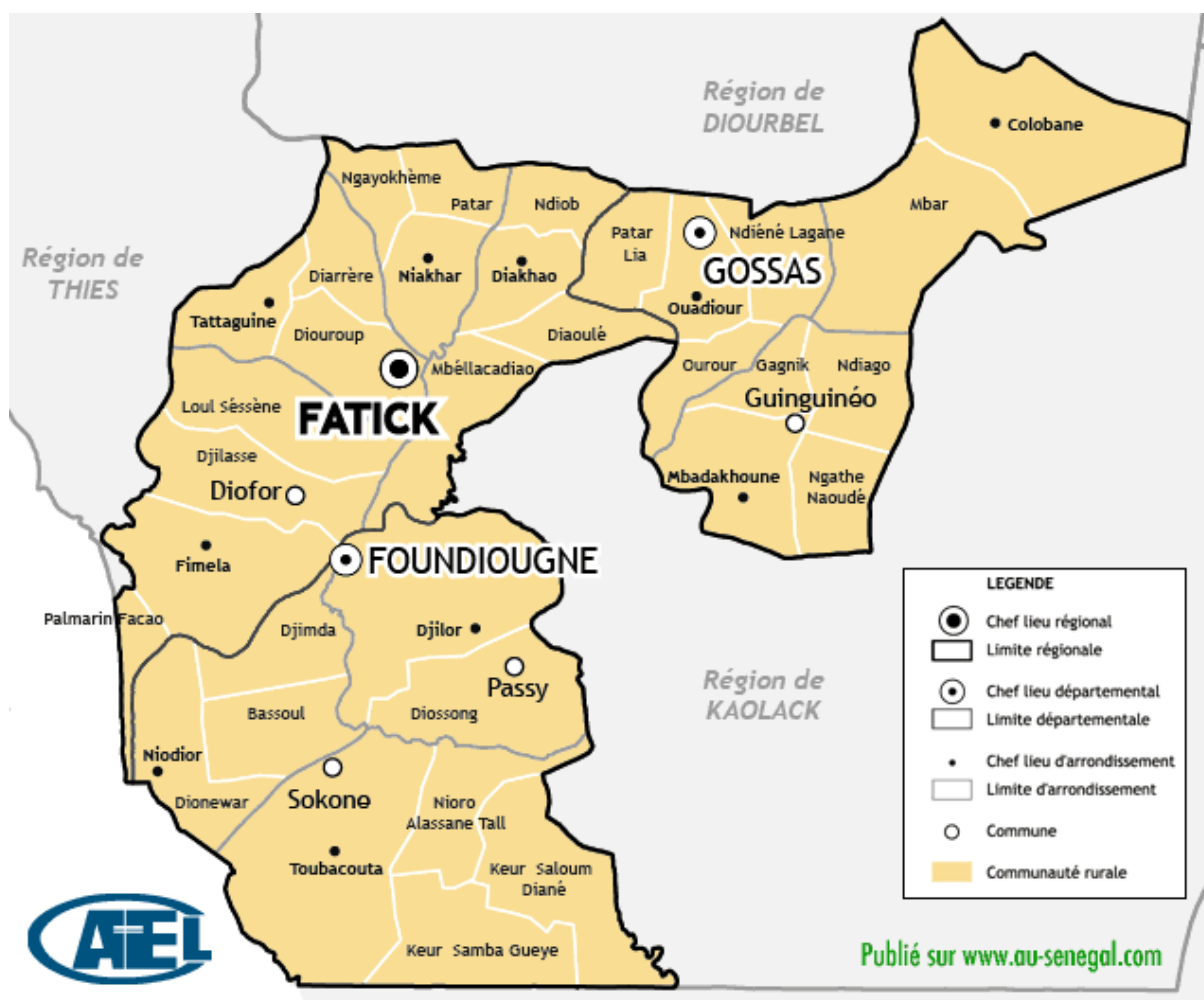
4 PROJET D'ECOMUSEE A FATICK

La mise en place d'un écomusée à Fatick va contribuer à la valorisation de ce riche patrimoine culturel fortement menacé de disparition en raison de la pauvreté, de l'exode rural et de l'urbanisation anarchique. L'écomusée, bien intégré dans le tissu socio-économique du terroir est porteur d'un certain nombre d'activités bénéfiques pour les populations.

4.1 Présentation de la région de Fatick

Situé au centre du Sénégal, la région de Fatick est entourée des régions de Thiès, Diourbel et Kaolack. Elle est créée par la loi 84-22 du 22 février 1984 divisant l'ancienne région du Sine Saloum en deux entités distinctes. Elle couvre 7535 km², suite au retrait de deux communautés rurales que sont Sadio et Taïf et leur rattachement au département de Mbacké.

Figure 2 Carte de la région de Fatick



Source : www.au-senegal.com/carte-administrative, consulté le 03/02/2013.

Vue sa position géographique, la destination touristique du Sine Saloum peut bien tirer un grand bénéfice en drainant autant de touristes qui viendraient visiter l'immense potentiel préhistorique de la région.

Les nombreux mégalithes du village de « Siin Ngayène » dans le département de Nioro, les lieux de mémoire comme Kahône dont la ville est pleine de symboles avec ses « Buurs Saloum », la vallée de Pathé Badiane à Nioro, la forteresse de « Kanuuma Boyeen », Diakhao et son palais royal du « Buur Sine Coumba Ndofféne Diouf Famack », sont autant de sites à découvrir.

Ainsi, cette institution culturelle permettra l'épanouissement des activités des artisans, des associations culturelles.

4.2 Contexte et justification du projet

A l'heure des rapides mutations démographiques et technologiques, la problématique de la préservation du patrimoine culturel et la considération de la diversité culturelle, se posent avec acuité dans le monde. La culture devient de plus en plus importante et chaque pays doit être conscient qu'elle est un secteur d'avenir qu'on doit absolument prendre en compte dans une perspective de développement.

Avec l'uniformisation des cultures, la valorisation du patrimoine culturel est devenue une nécessité. Elle est garante de la diversité culturelle, sa promotion est aussi nécessaire pour le dialogue culturel et la paix. Cette valorisation répond à de multiples enjeux d'ordre culturel, pédagogique, économique, environnemental, touristique et social. Les actions de promotion et de diffusion du patrimoine assurent le rayonnement du territoire, qui devient un lieu de rencontres et d'échanges, vecteur du développement économique, touristique et local.

Le Sénégal a eu la chance de placer sept sites au patrimoine mondial de l'humanité : Ile de Gorée (1978), Parc national des oiseaux du Djoudj (1981), Parc national du Niokolo Koba (1981), Ile de Saint-Louis (2000), Cercles mégalithiques de la Sénégalie (2006), Delta du Saloum (2011), Pays Bassari : Paysages culturels Bassari, Peul et Bédik (2012). Ainsi le pays cherche à relever les défis du développement de la culture à travers ces différentes initiatives dans le domaine du patrimoine.

En dehors des sites sur la liste du patrimoine mondiale, l'arrêté 001941 du 27 mars 2003 portant publication de la liste des sites et monuments historiques classés montre la richesse de la région de Fatick :

- *Mind Ngo Mindiss*, site de libation et d'offrandes, situé sur le bras de mer le Sine;
- *Ndiobaye*, lieu de cérémonies traditionnelles;
- *Jab Ndeb*, arbre sacré, situé à Ndiaye-Ndiaye;
- Bâtiment abritant la Préfecture;
- Bâtiment abritant la Maison Luthérienne;
- Bâtiment abritant le Tribunal.

La mise en place d'un écomusée à Fatick est un moyen de valorisation des cultures vivantes, du patrimoine culturel immatériel du Sénégal et de Fatick en particulier. Surtout pour les jeunes générations.

Ce projet contribuera à vulgariser et à pérenniser le patrimoine de Fatick, lutter contre l'exode rural, la pauvreté, relancer certaines activités artisanales menacées de disparition, revitaliser l'art culinaire, mais consolidera également les liens entre les communautés en fortifiant l'identité et la confiance en soi.

Par ailleurs, Il est aujourd'hui important pour le Sénégal de diversifier son économie, car les économies de rentes, ne permettent plus de couvrir les charges de l'État. Le tourisme pourrait être une source importante pour l'économie nationale, mais il ne peut se faire sans le patrimoine, car ils sont complémentaires.

4.3 Description du projet

Le présent projet consiste à mettre en place un écomusée dans la région de Fatick au Sénégal. Il sera implanté dans le CEMETRA (Centre Expérimental des Médecines traditionnelles) communément appelé « Malango ». Ce centre est construit sur la base de l'architecture traditionnelle, où se trouvent les dépositaires des rituels (cf. annexe), dans le but de relancer les savoir-faire locaux traditionnels (pharmacopée, fabrication de paniers, de vans, de louches en bois...). Dans cet écomusée, il est aussi prévu de montrer les techniques propres à la fonderie, au tissage ainsi que l'artisanat d'art et la reproduction de tous les objets culturels liés aux pratiques rituelles de la région que le touriste retiendra comme souvenirs lors des visites.

Toutes ces fabrications seront exposées et vendues dans « l'écoboutique » de souvenir pour générer des revenus. On notera que ce service sera accompagné d'une cafétéria et d'une petite restauration (traditionnelle). A cet effet les produits alimentaires du terroir fabriqués de manière traditionnelle seront aussi mis en exergue. Cet écomusée conservera, animera et transmettra le patrimoine culturel des «singadum » (sérères du Sine) pour des publics intergénérationnels.

La création de cet écomusée pourra contribuer à relancer l'économie territoriale sous des formes différentes en réactivant des savoir-faire transférables au monde actuel, en diversifiant l'offre touristique, en générant des revenus.

Dans le souci de diversifier l'offre patrimoniale, les artistes (musiciens, comédiens, conteurs, peintres,...) de la région seront associés pour faire des ateliers, des expositions, des reconstitutions d'évènements historiques ou même faire des récits sur des objets, dans le but de montrer tous les pans du patrimoine vivant de la région.

4.4 Objectifs et résultats attendus

Objectifs du projet

Dans le cadre de ce projet, il est visé un objectif général et des objectifs spécifiques.

Objectif général

Promouvoir le patrimoine culturel immatériel de la région de Fatick.

Objectifs spécifiques

- Mettre en place un système de collecte de ce patrimoine menacé de disparition d'ici fin 2015 ;
- Valoriser les savoir-faire locaux, architecturaux, artisanaux de la localité de Fatick ;
- Développer des circuits de tourisme culturel intégré dans l'optique d'un vrai développement local.

Résultats attendus

Objectifs Spécifiques	Résultats attendus
OS1 : Mettre en place un système de collecte de ce patrimoine menacé de disparition d'ici fin 2015 ;	1.1. L'inventaire du PCI de Fatick est fait ; 1.2. La numérisation de ce PCI est réalisée
OS2 : Valoriser les savoir-faire locaux, architecturaux, artisanaux de Fatick ;	2.1. Les ateliers artisanaux sont mis en œuvre ; 2.2. Des produits artisanaux locaux sont fabriqués ; 2.3. Un partenariat est noué avec les autres écomusées nationaux et internationaux. 2.4. Des produits sont exportés et vendus dans les autres villes du Sénégal ;
OS3 : Développer des circuits de tourisme culturel intégré dans l'optique d'un vrai développement local.	3.1 Une patrimonialisation du territoire par l'alimentation dans le but d'offrir aux touristes de nouvelles expériences culturelles sensibles et vivantes est effective ; 3.2. Un restaurant et une cafétéria sont fonctionnels.

4.5 Public cible

Ce projet vise :

- Population sénégalaise et la diaspora en général ;
- Tour-opérateurs et touristes.

4.6 Partenaires

- Direction du patrimoine culturel du ministère de la Culture du Sénégal ;
- ONG PROMETRA à travers le CEMETRA de Fatick (représenté par les dépositaires des rituels qui sont au CEMETRA) ;
- Collectivités locales, mairies, Conseil régional de Fatick ;

- Fondation Freiderich Hebert, soutien à l'exécution de projet (formation, appui technique et logistique, financement, dotation d'équipement, aide d'urgence, renforcement institutionnel) ;
- SONATEL, société nationale des télécommunications du Sénégal ;
- SOCOCIM, société des cimenteries du Sénégal ;
- Fonds du patrimoine mondial ;
- UNESCO ;
- Associations jardins d'Afrique et autres ;
- Les médias locaux et nationaux.

4.7 Etude de faisabilité

La faisabilité du projet nécessite non seulement la mise en synergie mais aussi la coordination des ressources tant humaines, financières que techniques. Cette étude de faisabilité permet de faire la planification du projet. Pour atteindre la phase de planification, la disponibilité de certaines ressources sera assurée.

L'évaluation des revenus à générer et des coûts détermineront la rentabilité dudit projet.

C'est à la lumière de cette rentabilité qu'un financement sera cherché en vue de réaliser ce projet, sans toutefois perdre de vue les risques susceptibles de compromettre la réalisation de ce projet.

4.8 Les ressources du projet

➤ Ressources humaines

Les ressources suivantes sont nécessaires à la réalisation :

- 01 chef de projet,
- 01 expert sénégalais en gestion participative qui maîtrise la langue locale (sérère) en plus du français ;
- 01 personnel spécialisé (un directeur administratif, un professionnel du patrimoine, un conservateur d'écomusée), chargé de la recherche, de l'inventaire et de la conservation du patrimoine culturel immatériel ;
- 01 assistante de direction ;
- 01 chargé de communication et responsable du développement des publics ;
- 16 artisans (8 artisans traditionnels et 8 artisans modernes) pour favoriser l'échange ;
- 01 animateur et 01 médiateur culturel qui seront chargés des visites et de l'animation du site,
- 01 personne chargée de l'accueil et de la vente des tickets d'entrée,
- 02 personnes chargées de la gestion du restaurant,

- 01 serveuse à la cafétéria,
- 01 gérant de l'écoboutique de souvenirs.
- 01 comptable.

➤ **Ressources matérielles**

Les ressources suivantes sont nécessaires et envisagées :

Pour la logistique

- Véhicule 4x4 pour tous les déplacements concernant les localités reculées dans le but de collecter les informations relatives à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la région de Fatick.

Pour l'écomusée

- Des étagères et autres formes d'étalage ;
- Quatre stands d'exposition ;
- La décoration ;
- Les objets à exposer selon les différentes expressions culturelles retenues.

Pour l'écoboutique

- Des étagères et autres formes d'étalage pour y mettre les articles issus de la production artisanale à vendre ;
- 04 stands d'exposition ;
- Des portemanteaux.

Pour restaurant (traditionnel) et cafétéria

- Matières premières pour la préparation de produits alimentaires locaux ;
- Ustensiles de cuisine et de la cafétéria.

Pour production artisanale

Case ou atelier de couture

- Les matières premières ;
- 02 machines à coudre pour confectionner des habits traditionnels ;
- 02 fers à repasser professionnels pour les couturiers ;
- 03 grandes tables ;
- Des utilitaires (épingles, mètres, ciseaux...).

Autres productions artisanales

- Les matières premières pour la fabrication des produits ;

- Matériaux de fabrication des produits artisanaux locaux.

Pour bureautique, administration, communication

- 07 ordinateurs portables pour (personnel spécialisé qui sont au nombre de trois, l'assistante de direction, le médiateur et l'animateur culturel, le comptable,) ;
- 01 imprimante /photocopieur /scanner ;
- Mobiliers de bureau ;
- 01 ligne de téléphone/fax ;
- 01 ligne téléphonique pour connexion Internet ;
- 01 site internet ;
- 03 appareils photo numériques ;
- 01 groupe électrogène pour prévoir les coupures.

➤ **Ressources financières**

Le promoteur du projet, les tradipraticiens du CEMETRA et les artisans disposent d'un fonds propre qui constitue leur part d'investissement. Toutefois, ce fonds reste insuffisant pour la réalisation dudit projet. Ce qui signifie qu'une partie du financement doit provenir de l'extérieur (subvention gouvernementale ou financement direct des partenaires).

4.9 Analyse de l'environnement du projet

Dans le cadre de ce projet, pour atteindre les résultats escomptés, l'analyse de son environnement interne (forces et faiblesses) et externe (opportunités et menaces) sont prises en compte.

Tableau 4: Matrice analyse FFOM

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Personnel spécialisé en patrimoine culturel disponible ➤ Bonne connaissance de la culture du milieu ➤ Le personnel a une certaine expertise dans l'accueil et l'orientation des touristes ➤ Premier écomusée dans la région 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Instabilité du personnel ➤ Sources de financement insatisfaisantes ➤ Manque de motivation du personnel
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Situation politique du pays est favorable ➤ Stabilité sur le plan sécuritaire de la région de Fatick est sans danger pour les touristes ➤ Le projet cadre parfaitement avec le plan de développement communal ➤ Possibilité de subvention des autorités municipales qui investissent dans les activités Culturelles ➤ Le dynamisme démographique de la ville et de Ses alentours ➤ Existence d'un hôtel à proximité du CEMETRA 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Existence d'un écomusée dans la région voisine ➤ Existence d'un restaurant et d'une cafétéria à proximité du CEMETRA ➤ Désacralisation du site et des pratiques culturelles

4.10 Echancier

L'échancier concerne toutes les activités pouvant conduire à la réalisation de ce projet.

❖ Description des activités prévues

Les différentes activités prévues seront :

- ✓ rencontre avec les autorités locales et les tradipraticiens du CEMETRA ;
- ✓ présentation du projet aux autorités locales et aux tradipraticiens du CEMETRA ;
- ✓ négociation du domaine d'hébergement de l'écomusée au CEMETRA ;
- ✓ mise à jour des propositions et remarques pertinentes des autorités locales et des tradipraticiens du CEMETRA ;
- ✓ explication du projet à la population locale ;
- ✓ recensement et rencontre d'artisans traditionnels et modernes qualifiés ;
- ✓ prospection des partenaires potentiels ;
- ✓ enregistrement de l'écomusée auprès du ministère de la culture, du commerce et de l'artisanat ;
- ✓ création d'un compte bancaire ;
- ✓ recrutement d'un personnel qualifié ;
- ✓ achats d'équipements et aménagement du site ;
- ✓ inauguration de l'écomusée.

Tableau 5 Chronogramme d'activités

ACTIVITES	4 mois	4 mois	4 mois	4 mois	4 mois	4 mois
Rencontre avec les autorités locales et les tradipraticiens du CEMETRA	■					
Présentation du projet aux autorités locales et aux tradipraticiens du CEMETRA	■					
Négociation du domaine d'hébergement de l'écomusée au CEMETRA		■				
Mise à jour des propositions et remarques pertinentes des autorités locales et des tradipraticiens du CEMETRA			■			
Explication du projet à la population locale			■			
Recensement et rencontre d'artisans traditionnels et modernes qualifiés				■		
Prospection des partenaires potentiels				■	■	
Rencontre physique des partenaires pour signature d'éventuels contrats					■	
Enregistrement de l'écomusée auprès du ministère de la culture, du commerce et de l'artisanat						■
Création d'un compte bancaire						■
Recrutement d'un personnel qualifié						■
Achats d'équipements et aménagement du site						■
Inauguration de l'écomusée						■

4.11 Communication et marketing du projet

La communication et le marketing du projet se résument en objectifs marketing. Ainsi, les objectifs ci-dessous énumérés sont retenus.

Objectifs marketing

- Mobiliser la population locale et susciter l'intérêt des touristes et des jeunes pour le patrimoine ;
- Avoir une participation de 80% de publics cibles aux différentes activités de l'écomusée (payantes et gratuites) ;
- Avoir des partenaires publics et privés ;
- Développer des activités génératrices de revenus pour permettre à l'écomusée d'avoir une autonomie budgétaire dans les prochaines années.

Ces objectifs sont classés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 6: Communication et marketing

Publics cibles	Objectifs de communication	Stratégies de communication	Moyens de communication
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Autorités locales ▪ Tradipraticiens du CEMETRA ▪ Population locale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Décrire l'intérêt et l'importance de valoriser le patrimoine culturel immatériel ▪ Appropriation du projet 	Prise de contact via les personnes ressources pour des rencontres de présentation du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunion ▪ Présentation Powerpoint ▪ Focus groupe ▪ Ateliers en gestion participative
Public jeunes scolarisés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire connaître l'écomusée ▪ Susciter de l'intérêt pour les pratiques traditionnelles ▪ Inciter à participer aux activités 	Rencontre avec des responsables des centres de formation, des associations d'étudiant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Débats publics ▪ Emissions TV et radio ▪ Réseaux sociaux ▪ Spot audio et vidéo
Artistes (comédiens, peintres, conteurs...) de la localité	Faire la reconstitution d'évènements historiques marquants	Prise de contact avec les artistes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunion avec les artistes
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Grand public 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer ▪ Inciter ▪ Sensibiliser 	Via les médias de masses et des leaders d'opinions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emissions TV et radio ▪ Spot audio et vidéo ▪ Panneaux publicitaires ▪ Dépliants, guides ▪ Web (réseaux sociaux ...)

4.12 Budget du projet

Tableau 7: Budget

Désignation	Nombre	Prix unitaire en f CFA	Montant	Source de financement
Matériels et équipements de bureau				
Véhicule 4x4	01	25 000 000	25 000 000	Partenaires
Ordinateur portable	07	400 000	2 800 000	Conseil régional de Fatick
Imprimante	01	200 000	200 000	Apport du projet
Photocopieur	01	500 000	500 000	Apport du projet
Scanner	01	100 000	100 000	Apport du projet
Mobilier de bureau (fauteuil, table, armoire)		1 000 000	1 000 000	Mairie de Fatick
Ligne téléphone fax	24 mois	100 000	2 400 000	SONATEL
Appareil numérique	03	100 000	300 000	Apport du projet
Machine à coudre	02	600 000	1 200 000	Fondation Frederick Hebert
Fer à repasser	02	10 000	20 000	Apport du projet
Groupe électrogène (5 cavea)	01	500 000	500 000	SOCOCIM
Abonnement téléphonique + Internet	2 4 mois	100 000	2 400 000	SONATEL
Sous total 1			35 400 000	
Charges d'exploitation du personnel				
Personnel spécialisé	03	300000x24 mois	21 600 000	Ministère de la Culture
Artisans	16	150 000x24 mois	57 600000	Bailleurs de fonds
Chargé de visites et d'animation du site	02	200 000x24 mois	9 600 000	Partenaires
Personnel d'accueil	01	100 000x24 mois	2 400 000	Conseil régional de Fatick
Restaurateurs	02	100 000x24 mois	4 800 000	Partenaires
Serveuse	01	50000x24 mois	1 200 000	Apport du projet
Gérant écoboutique	01	100 000x 24 mois	2 400 000	Partenaires
Comptable	01	200 000x 24 mois	4 800 000	Ministère de la Culture
Service de nettoyage	01	100 000x24 mois	2 400 000	Fondation Veolia
Factures d'eau et d'électricité	Forfait	3 000 000	3 000 000	Apport du projet
Sous total 2			102 000 000	
Total (sous total 1 + sous total 2)			137 400 000	
Frais de communication	1/3 du budget	45 800 000	45 800 000	Partenaires médias
Coût du projet			183 200 000	
Imprévus (5%)			9 160 000	
Budget global			192 360 000	

Le coût global de notre projet est estimé à **192 360 000 f CFA** (soit **293 679,3893 Euro**) reparti ainsi qu'il suit :

- Somme à rechercher : 187 040 000 f CFA (soit
- Apport du projet : 5 320 000 f CFA

CONCLUSION

La problématique de la valorisation du patrimoine culturel immatériel du Sénégal est loin d'être achevée. Dans la mesure où les exigences de sa mise en valeur économique ne sont pas prises en compte. A partir des analyses faites sur la situation de la politique culturelle du Sénégal à savoir le financement de ce secteur, la contribution de l'Etat, les différentes sources de financement extérieures, les difficultés pour la sauvegarde, etc. ; la convention de l'UNESCO de 2003 montre qu'il reste encore des progrès à faire dans le domaine du patrimoine culturel immatériel.

Pour apporter des solutions à ce problème, nous avons essayé de montrer par quels moyens le PCI peut contribuer au développement local. C'est ce qui a permis d'explorer la place du tourisme dans la valorisation de ce patrimoine en particulier les produits locaux du terroir pouvant générer des revenus et mener à un tourisme culturel durable.

Ainsi, à la lumière des documents consultés, des données des entretiens réalisés, de l'expérience du stage professionnel, de l'observation participative, il a été constaté une faible fréquentation des Sénégalais dans les douze musées du pays (régionaux, communautaires, publics, privés) et une absence d'un musée national et d'écomusées. Cette situation serait causée par l'absence d'une bonne politique muséale et écomuséale valorisant les différentes richesses culturelles, susceptibles d'intéresser la population sénégalaise.

Toutes ces remarques ont poussé à voir de près les efforts menés par les pays voisins comme le Mali qui a mis en place le système des banques culturelles dans le but de sauvegarder son patrimoine avec l'implication de la population locale. La proposition d'un projet d'écomusée à Fatick visant à sauvegarder et diffuser les savoir-faire traditionnels artisanaux relève de cette logique car elle allie l'entreprise au musée.

Ainsi au regard de la présentation générale de ce projet, il est évident que celui-ci est faisable. Toutefois, des ressources de natures diverses qui ont été identifiées devront être mobilisées, mises en synergie et coordonnées. Il s'agit également de fédérer les ressources humaines, matérielles et techniques, financières nécessaires autour du projet. Les qualifications et expériences du personnel, la participation effective de la population locale garantiront la bonne marche et la durabilité du projet. L'implication de tous les partenaires du projet constitue le point fort de l'écomusée.

D'autres facteurs non négligeables tels que, la volonté de valoriser les pratiques traditionnelles en voie de disparition, la disponibilité et la créativité des artisans, la stratégie communication marketing choisie, la qualité et l'amélioration permanente de l'offre de produits peuvent avoir des impacts positifs sur le projet et garantir sa viabilité.

Du point de vue social, la mise en place de cet écomusée, pourrait conduire à une amélioration des conditions de vie des artisans locaux, de la population de Fatick.

Dans le même temps, les recettes issues des différentes activités de cet écomusée permettront de conserver et de valoriser le PCI de la région de Fatick. A la fin de l'année 2015 si l'écomusée parvient à

assurer son autofinancement, il peut devenir un « économusée » c'est-à-dire une entreprise culturelle à but lucratif.

Enfin, rappelons que la « Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle » (2001) marque une nouvelle étape dans la conception et la mise en œuvre des politiques culturelles, reprises par le Sommet mondial sur le développement durable (Johannesburg, 2002), où il est souligné qu'aux côtés des trois piliers du développement (économique, écologique et social), il en existe un quatrième : le culturel.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

❖ Ouvrages généraux

- 1) ALISSOUNTIN Rosnert Ludovic, Les défis du développement local au Sénégal, Conseil pour le développement de la recherche en science sociale en Afrique (CODESRIA), 2008, 189p.
- 2) AMIROU Rachid, Imaginaire du tourisme culturel, PUF, 2000,154p.
- 3) CAMARA Abdoulaye, "Développement, tourisme et protection du patrimoine culturel" Patrimoine Francophone, n° 2, 1996, pp 96-116.
- 4) HENRIET Alain et PELLEGRIN Nicole, Le marketing du patrimoine culturel, Ed. La Lettre du cadre territoriale, 2003,152p.
- 5) MONNIER Sophie, L'essentiel du droit de la culture, Gualino, Lextenso éditions, Paris, 2009,139p.
- 6) POULOT Dominique, Patrimoine et musées : l'institution de la culture, Hachette, Paris 2001, 223 p.

❖ Ouvrages spécialisés

- 7) Association internationale des maires francophones, Patrimoine culturel et développement local, 2012,123p.
- 8) CHAUMIER Serge, Des musées en quête d'identité. Écomusée versus technomusée, L'harmattan, 2012,272p.
- 9) CRATerre-ENSAG / Convention France-UNESCO, Patrimoine culturel et développement local : guide à l'attention des collectivités locales africaines, 2009, 108 p.
- 10) DEBARY Octave, La fin du Creusot ou L'art d'accommoder les restes, Editions du Comité des Travaux historiques et scientifiques, Paris, 2002,189p.
- 11) GAULTIER-KURHAN Caroline, Le patrimoine culturel africain, Université Senghor d'Alexandrie, Maisonneuve et Larousse, 2001, 408 p.
- 12) GREFFE Xavier, La valorisation économique du patrimoine, La Documentation Française, Paris 2003, 283 p.
- 13) KEITA Daouda, Guide de la banque culturelle basé sur les expériences au Mali, 2005,41p.
- 14) RIVIÈRE Georges Henri, La muséologie selon Georges Henri Rivière : Cours de muséologie / textes et témoignages, Dunod, 1989, 402 p.
- 15) ROTHISBERGER Fabien, Patrimoine et territoires : organiser de nouvelles coopérations. L'exemple des écomusées et musées de société, Collection « jeunes auteurs », n°9, 2006,103p.
- 16) SAUTY François, Écomusées et musées de société au service du développement local, utopie ou réalité ? N°3-Collection « jeunes auteurs », Source, Centre national des ressources du tourisme en espace rural, 2001,109p.
- 17) TURGEON Laurier ; Patrimoines métissés, contextes coloniaux et postcoloniaux, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Les Presses de l'Université Laval, 2003, 234 pages.
- 18) UNESCO, Tourisme, culture et développement durable, 2006,99p.

19) UNESCO, « Tourisme, culture et développement en Afrique de l'Ouest », 2004,58p.

20) UNESCO/WAMP, Répertoire des musées du Sénégal, 1992,64p.

❖ Séminaires, conventions, actes de colloques conférences et tables rondes

21) Charte des écomusées, Instruction du 4 mars 1981 du Ministère de la culture et de la communication, France, 7p.

22) Débat préparatoire à la Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles : motifs limitant les Etats dans le développement de politiques de programmes culturels Québec, Canada, les 30 et 31 janvier 2011.

23) ICOM, Actes des rencontres Quels musées pour l'Afrique? Patrimoine en devenir: Bénin, Ghana, Togo 12-23 novembre 1991, ICOM, 1992, 471 p.

24) Journal Officiel N°6243, samedi 24 septembre 2003.

25) Les musées africains en cette fin de siècle Communication présentée dans le cadre du 50ème anniversaire de la revue "Présence Africaine" par CAMARA Abdoulaye.

26) Ministère de l'économie et des finances du Sénégal, Document d'appui au projet « promouvoir les initiatives et les industries culturelles au Sénégal », 2008,86p.

27) Ministère de la Culture du Sénégal, Formulation du Programme National de Développement culturel, 2004,35p.

28) Ministère de la Culture du Sénégal, Lettre de politique culturelle, 2011,72p.

29) Ministère de la Culture du Sénégal, Projet de Charte culturelle nationale, 1989,18p.

30) UNESCO, convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 17 octobre 2003.

❖ Arrêtés, décrets, déclarations, codes, lois

31) Arrêté N°001941 du 27 Mars 2003 portant publication de la liste des sites et monuments historiques classés, République du Sénégal.

32) Arrêté N°1945/E du 19 Août 1936 portant création de l'IFAN.

33) Décret N°761021 du 14 octobre 1976 portant organisation du Ministère de la Culture, République du Sénégal.

34) Loi N°96-06 du 22 Mars 1996 portant code des collectivités locales, République du Sénégal.

35) Loi N°2005-14 du 3 Août 2005 autorisant le Président de la République du Sénégal à ratifier la Convention pour la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel, signée à Paris, le 17 octobre 2003.

❖ Revues

36) Africultures n°69.

37) Nouvelles de l'ICOM, Les musées pont entre les cultures, 2005, n°1, vol 58.

38) Les repères de l'Avisé culture N°1, juin 2009,12p.

❖ Mémoires

- 39) COULON Véronique, Les musées de Sénégal sont-ils porteurs de sénégalité ? Réflexion enrichie des expériences des musées de l'Afrique de l'Ouest de la CDEAO sous la direction de Michel Rotenberg, 2002,55p.
- 40) NDIAYE Awa, L'initiation chez les wolofs, un patrimoine culturel immatériel en voie de disparition en milieu urbain : exemple du kasak, sous la direction de Fatou S.Gueuye Diallo, 2008,54p.

❖ Cours théoriques à l'Université Senghor

- 41) CAMARA Abdoulaye, Cours, aménagement et gestion des sites patrimoniaux, Université Senghor d'Alexandrie, du 09 au 20 décembre 2012.
- 42) DELEDALLE. Myriame Morel, Cours, Inventaire, Conservation-Restauration, Université Senghor d'Alexandrie d'Egypte ,2012.
- 43) TURGEON Laurier, Cours, protection et transmission du patrimoine immatériel, Université Senghor d'Alexandrie, du 06 au 10 janvier 2013.
- 44) ZAKI Gihane, Cours, tourisme et valorisation du patrimoine, Université Senghor d'Alexandrie, du 07 au 11 octobre 2012.

❖ Webographie

- 45) <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/0013250F.pdf>
- 46) <http://www.aimf.asso.fr/upload/uploads/media/mediatheque/PDF/Programmes/patrimoine>

<http://www.lagazette.sn/spip.php?article3853>, Entretien de la Gazette du mercredi 23 Mai 2012 Avec Abdoulaye Sokhna Diop, Muséologue, Enseignant chercheur orienté vers la culture, ancien directeur du Patrimoine du Sénégal. Consulté le 20 décembre 2012.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Liste des figures

Figure 1: Carte du Sénégal	8
Figure 2 Carte de la région de Fatick	43

Liste des tableaux

Tableau 1: Evolution du budget (montant en millions de f CFA)	17
Tableau 2: Evolution des fonds d'appui intérieurs	17
Tableau 3: Définition comparative Ecomusée/Musée (Hugues de Varine)	25
Tableau 4: Matrice analyse FFOM	49
Tableau 5 Chronogramme d'activités	51
Tableau 6: Communication et marketing	52
Tableau 7: Budget	53

ANNEXES

Annexe 1 : Article 2 de la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Article 2 : Définitions

Aux fins de la présente Convention,

1. On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel.

Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable.

2. Le "patrimoine culturel immatériel", tel qu'il est défini au paragraphe 1 ci-dessus, se manifeste notamment dans les domaines suivants :

- (a) les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ;
- (b) les arts du spectacle ;
- (c) les pratiques sociales, rituels et événements festifs ;
- (d) les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;
- (e) les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

3. On entend par "sauvegarde" les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine.

4. On entend par "Etats parties" les Etats qui sont liés par la présente Convention et entre lesquels celle-ci est en vigueur.

5. La présente Convention s'applique *mutatis mutandis* aux territoires visés à l'article 33 qui en deviennent parties, conformément aux conditions précisées dans cet article. Dans cette mesure, l'expression "Etats parties" s'entend également de ces territoires.

Annexe 2 : Images du CEMETRA et de la Place du Souvenir

Photo du CEMETRA (source : archives)



Photo de la Place du Souvenir Africain de Dakar (sources : archives)



Annexe 3 : Liste des différents musées au Sénégal

Nom	Statut	Catégorie	Date de création	Mission	Types de collections	Mode d'acquisition	Tutelle	Site web/Adresse
Musée Boribana	Musée privé	Musée d'art	1992	Promotion et conservation de l'art contemporain africain et de la diaspora	Art plastique	Donation achat emprunt dépôt	Ministère de culture	WWW.boribanamuseum.org
Musée des Forces Armées du Sénégal	Musée public spécialisé	Musée militaire	1997	collecter, conserver et promouvoir le patrimoine historique culturel national et international, intéressant les Forces Armées, et en assurer la diffusion au cas échéant	tenues militaires, armement, armoiries, personnages importants, et archives	donation et dépôt	Ministère des Forces Armées	75, Bd de la République BP 4042 Dakar- Sénégal
Musée des Douanes sénégalaises	musée public	musée spécialisé	2004	retracer de façon chronologique l'histoire des douanes du Sénégal et dépendances de 1816 à nos jours	objets historiques (armements, photos, documents, tenues douanières, témoins sur les moyens de fraude etc.)	achat, emprunt et donation	Direction Générale des Douanes Ministère de l'Economie et des Finances	Rue Huart X Canal IV, Point E-Dakar. S/C Direction Générale des Douanes BP 4033 Dakar- Sénégal
Musée de la femme Henriette Bathily de Gorée	musée privé	musée associatif	1994	revaloriser le travail de la femme, son rôle et sa place dans la société sénégalaise d'aujourd'hui et de demain	ethnographiques, d'art et d'artisanat féminin	achat, emprunt, donation, dépôt	Ministère de la Culture	www.mufem.org
Musée de la Fondation Léopold Sédar Senghor	musée privé	musée historique	2007	instaurer un dialogue des cultures	documents et archives sur la vie et l'œuvre politique et littéraire de feu le Président L.S. Senghor	achat et emprunt permanent	Ministère de la Culture	www.refer.sn/sngal_ct/cop/f1ss

Musée historique de l'IFAN CAD de Gorée	musée public.	musée universitaire	1954 e1989t	montrer l'histoire de l'Afrique occidentale française du Sénégal, et particulièrement de l'île de Gorée	histoire (armes, archives, tenues vestimentaires), archéologie (outillage, scories, mégalithiques, céramique etc.)	missions de recherche et achat	Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) / Université Cheikh Anta Diop de Dakar -Ministère de l'Enseignement secondaire, des Centres universitaires régionaux et des Universités	Pointe Nord, à Gorée Dakar- Sénégal
Musée de la mer de l'IFAN CAD Gorée	musée public spécialisé	musée universitaire de sciences naturelles	1958	recherche scientifique, océanographique, conservation des espèces et spécimens marins	spécimens marins (poissons, mollusques etc.), le fond marin et quelques objets ethnographiques	achat, don, dépôt	Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) / Université Cheikh Anta Diop de Dakar -Ministère de l'Enseignement secondaire, des Centres universitaires régionaux et des Universités	Place du Gouvernement, à Gorée, Dakar- Sénégal
Musée Théodore Monod de l'IFAN CAD	musée public	musée universitaire	1961	musée d'arts anciens et d'ethnographie, ouvert aux expositions temporaires sur l'art moderne et sur divers autres thèmes	objets ethnographiques (art, artisanat, société)	achat, donation et dépôt	Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) / Université Cheikh Anta Diop de Dakar - Ministère de l'Enseignement secondaire, des Centres Universitaires Régionaux, et des Universités	1, place Soweto, BP 206, Dakar- Sénégal

Musée Régional de Thiès	musée public.	musée d'histoire et d'ethnographie	1975	collecte, exposition et diffusion du patrimoine culturel de la Région de Thiès	ethnographique (vannerie, costume traditionnels, armes, objets culturels). historique (armes anciennes, cartes anciennes, archives, photographies, pavillon du rail) et archéologique (outillage lithique, poterie)	achat et donation	Ministère de la Culture	Quartier 10ème RIAOM BP 275 Thiès – Sénégal
Musée Régional de Saint-Louis	musée public	Polyvalent	1956	collecter, promouvoir et sauvegarder les témoins matériels et immatériels de l'histoire du Sénégal ; à ces missions de base se greffe celle de contribuer à l'éveil	ethnographie, archéologie, archives photographiques, art contemporain.	achat, donation et dépôt	Ministère de l'Enseignement secondaire, des Centres Régionaux Universitaires et des Universités	Avenue du Général Leclerc x Rue Me Babacar SEYE BP 382 Saint-Louis, Sénégal

				culturel.				
Musée Régional de Thiès	musée public.	musée d'histoire et d'ethnographie	1975	collecte, exposition et diffusion du patrimoine culturel de la Région de Thiès	ethnographique (vannerie, costume traditionnels, armes, objets culturels). historique (armes anciennes, cartes anciennes, archives, photographies, pavillon du rail) et archéologique (outillage lithique, poterie)	achat et donation	Ministère de la Culture	Quartier 10ème RIAOM BP 275 Thiès – Sénégal

Musée Régional de Saint-Louis	musée public	Polyvalent	1956	collecter, promouvoir et sauvegarder les témoins matériels et immatériels de l'histoire du Sénégal ; à ces missions de base se greffe celle de contribuer à l'éveil culturel.	ethnographie, archéologie, archives photographiques, art contemporain.	achat, donation et dépôt	Ministère de l'Enseignement secondaire, des Centres Régionaux Universitaires et des Universités	Avenue du Général Leclerc x Rue Me Babacar SEYE BP 382 Saint-Louis, Sénégal
Musée régional de Podor	musée public	musée historique	2006	conserver et valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel de la Région de Saint Louis.	objets et documents historiques	achat, emprunt et donation	Ministère de la Culture	Ancien Fort de Podor
Musée Mbiin Diogoye	musée privé	musée d'histoire familiale	1976	relater la généalogie et la vie du président Senghor	photos, objets de la famille, coupures de presse		Fondation Léopold S. SENGHOR – Famille Senghor	

Les Institutions assimilables aux musées

- La Maison des Esclaves, situé sur la rue Saint Germain, à Gorée.
- Le Village des Arts, situé sur l'autoroute après le Stade L.S. Senghor, en allant vers l'Aéroport L.S.Senghor de Dakar Yoff.
- La Galerie Nationale des Arts, 19 avenue Hassan II, à Dakar.
- Yassine Arts Center, complexe culturel privé, Route du CVD Hann-Marinas, à Dakar.

Annexe 4 : Personnes ressources

N° d'ordre	Nom et prénom	Age	Champ de compétence	Adresse et contacts
01	Diamane Ngom	81 ans	Modérateur du Xooy	Ndiandiaye /Fatick +221 76 874 41 02
02	Elouard Mar	80ans	Modérateur du Diobaye	Ndiandiaye/ Fatick +221 77 715 84 19
03	Sa Thiour	61ans	Protecteur du Mindiss	Ndiandiaye / Fatick +221 77 678 48 90
04	Mahécor DIOUF	70ans	Chef Suprême des circoncis	Diakhao +221 77 618 30 03
05	Koumakh FAYE	73ans	Protecteur du Leul	Ndiandiaye/ Fatick +221 76 132 78 11
06	Gnilane FAYE	91ans	Reine des femmes du Singandums	Ndiandiaye/ Fatick +221 77 356 27 57
07	Hamady BOCOUM		Directeur du patrimoine et de l'IFAN	+221 77 637 06 97 Email : hawab@hotmail.com bocoum_hamady@yahoo.fr
08	Georges De NONI		Représentant de l'IRD au Sénégal	+221 77 569 7963 senegal@ird.fr
09	Abdoulaye CAMARA		Chercheur à l'IFAN	+221 77 633 65 06 acamara@refer.sn
10	Amadou FAYE		Conservateur du patrimoine Historien, Directeur de la PSA	+221 77 522 96 22 tokoor@yahoo.fr
11	Mamadou S.NDIAYE		Chef Division. de la Tradition orale à la DPC	+221 77 642 13 94
12	Abdoul Aziz GUISSSE		Chef Division. des Sites et monuments historiques à la DPC.	+221 77 554 42 46 azigui@yahoo.fr